

**SPORTS****HUGO LEMAY
IRA À TURIN S 5****MODE****DUVET DES ANGES:
MODE D'EMPLOI B 1**

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 20 DÉCEMBRE 2005

Harper tend la main au Québec

**Il ne va pas aussi loin
que Mulroney**

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

■ Stephen Harper songe à rouvrir le «magasin général». Il a chanté la pomme aux Québécois, hier, avec ses promesses d'ouverture constitutionnelle, d'une place plus grande pour le Québec à l'international et de l'éradication du déséquilibre fiscal.

De passage à Québec pour une deuxième fois depuis le début de la campagne, le chef conservateur a juré qu'il mettrait fin au «fédéralisme dominateur et paternaliste» exercé par les libéraux.

Cette volonté, il veut l'enchâsser dans une «Charte du fédéralisme d'ouverture» qui énonce les grands principes d'une «fédération plus efficace et mieux équilibrée».



Le chef conservateur a juré qu'il mettrait fin au «fédéralisme dominateur et paternaliste».

«Il faut créer une charte, créer des précédents et des réformes qui seront difficiles à renverser pour un gouvernement centralisateur», soutient le leader conservateur.

En 1998, l'ancien premier ministre Jean Chrétien avait bien dit qu'en matière constitutionnelle, «le magasin général est fermé». Aujourd'hui, le chef conservateur ouvre la porte à «des discussions visant à renforcer la fédération canadienne et à intégrer le Québec dans la famille constitutionnelle, quand les circonstances y seront favorables».

Pas question d'une ronde de négociation sur l'ensemble de la question constitutionnelle, mais M. Harper estime

Voir QUÉBEC en A 2 ►

À lire

- 21 jours et rien ne bouge A 4
- Le sénateur Nolin mal à l'aise avec la position de Harper sur le mariage gai A 4
- La FTQ donne son appui au Bloc A 5
- Martin plaide pour un Canada fort A 6
- Les Canadiens apprécient Jack Layton, mais... A 6



Dernier tour de piste



«On ne peut pas donner ce qu'on pense avoir de meilleur pendant 16 ans et quitter comme si on sortait d'un dépanneur», a lancé M. L'Allier.

Jean-Paul L'Allier part après plus de 16 ans

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Jean-Paul L'Allier s'est levé pour la dernière fois, hier, de son fauteuil de maire de Québec. C'était l'heure des adieux au conseil municipal, après 16 ans et sept semaines, un record de longévité pour la Vieille Capitale.

**Un record
de
longévité
pour la
capitale**

Bien sûr, cette 500^e — ou presque ! — et ultime séance du conseil municipal avait un caractère très émouvant pour Jean-Paul L'Allier qui, à 68 ans, prend sa retraite politique dans quelques jours. «On ne peut pas donner ce qu'on pense avoir de meilleur pendant 16 ans et quitter comme si on sortait d'un dépanneur», a-t-il fait remarquer, à l'aide d'une de ses traditionnelles images.

Quitter la mairie ne se compare à au-

cun autre de ses départs, assure M. L'Allier. «Cet emploi m'a pris toutes mes émotions, toutes mes énergies, toutes mes compétences, fait-il remarquer. La mairie, ça fait appel à tous les outils que tu as dans ton petit coffre. Alors que quand t'es ministre, t'as trois épaisseurs de sous-ministres pour te protéger.»

En début de séance, le maire L'Allier a d'abord remercié la population qui l'a élu maire quatre fois, puis tous ses collègues du conseil municipal et enfin l'ensemble des fonctionnaires.

Plusieurs conseillers lui ont rendu hommage, comme l'ex-maire de Loretteville Denis Giguère, qui quittait hier la vie politique après 20 ans.

Parmi la foule, quelques anciens conseillers, comme Claude Cantin et Jacques Jobin, étaient aussi venus faire leurs salutations au maire sortant.

La séance s'est terminée par une célébration en l'honneur du maire, durant laquelle a été dévoilé le portrait de Jean-Paul L'Allier — réalisé par le peintre Aslan — qui sera accroché dans un corridor de l'hôtel de ville.

Jean-Paul L'Allier n'a pu s'empêcher de faire des blagues sur son caractère bouillant, connu de tous. «Je ne me rappelle pas de m'être fâché», a lancé, sourire en coin, le maire qui, plus tard, faisait remarquer aux journalistes que «si t'as pas un tempérament assez solide dans ce métier-là, tu vas te faire écraser comme une vieille lavette».

Jean-Paul L'Allier sait bien qu'il n'a pas pu satisfaire «tout le monde en même temps sur tout». «J'ai fait mon possible, lance-t-il. Quand vous avez des

Voir PISTE en A 2 ►

LOI SPÉCIALE

Charest indifférent à la contestation

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Critiqué de toutes parts, le premier ministre Jean Charest a fait le deuil de l'opinion publique. Indifférent à ceux qui l'accusent de ne jamais avoir négocié les salaires des employés de l'État, il prend à la légère les menaces de poursuites contre sa loi spéciale.

**Intentions de vote
en décembre 2005
SONDAGE CROP LA PRESSE**Parti
Libéral
Québec 31 %Parti
Québécois 50 %

ADQ 14 %

AUTRES: 5 %

Voir détails en page A 12

C'est un Jean Charest détendu qui a accueilli LE SOLEIL hier après-midi dans ses bureaux de l'édifice Honoré-Mercier, pour une entrevue-bilan. L'onde de choc provoquée par l'adoption de la loi-matras et du controversé projet de loi 124 sur les services de garde laisse l'homme de glace.

M. Charest l'a répété, son gouvernement a mis cartes sur table dès le début, avec une offre d'augmentation de salaire de 12,6 % sur six ans, et il n'y a pas dérogé d'un iota. On l'a accusé de ne pas avoir négocié les salaires, soit. «Pensez-vous vraiment que les gens ne nous auraient pas reproché quelque chose? On nous aurait reproché autre chose. Un moment donné, il faut prendre une décision», a répliqué le premier ministre.

Même chose pour une éventuelle contestation judiciaire, qui le laisse to-



«Un moment donné, il faut prendre une décision», a dit le premier ministre.

talement indifférent. «Je n'en suis pas étonné (rire). Le contraire m'aurait surpris.» La fronde qui s'organise n'est que le prix normal à payer pour «pouvoir regarder le monde dans les yeux et leur dire que je suis convaincu d'avoir pris les bonnes décisions», en fonction de la capacité de payer de l'État.

Il n'est pas plus inquiet de voir l'Asso-

ciation québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) relancer les hostilités, après une lune de miel de quelques heures, mercredi dernier. Pour mémoire, rappelons que la ministre de

Voir CONTESTATION en A 2 ►

Plus d'information Page A 12

LA QUESTION DU JOUR**@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?**

Êtes-vous favorable à de nouvelles discussions constitutionnelles?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com. Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Horoscope	B 7
Bandes dessinées	B 7	Loteries	A 14
Bourses	C 6	Météo	S 16
Bridge	S 15	Mot mystère	B 7
Chroniqueur		Mots croisés	B 7
Normand Provencher	A 9	Petites annonces	S 12
Décès	C 8	Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. -6, min. -19
Nuageux avec averses de neige en matinée.
Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 73,1 cm Lan dernier: 82,7 cm
Cet hiver: 118,8 cm L'hiver dernier: 80,5 cm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 350
FLORIDE, 2,10 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES

2765700072

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
	abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
	petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
	redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

D E M A I N
DANS LE SOLEIL

LE CANADIEN REÇOIT LES SÉNATEURS



Diminué par les blessures, le Canadien reçoit, ce soir, la visite des Sénateurs d'Ottawa. Alex Kovalev pourrait effectuer un retour au jeu. Jusqu'à maintenant, la troupe de Claude Julien a mordu la poussière à chacune de ses tentatives de soulever une victoire aux meneurs de l'association Est.

Dans le cahier Sports

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE ?

CONTACTEZ-NOUS

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste ?

Téléphonez-nous : (418) 686-3394

Télexcopiez-nous : (418) 686-3374

Écrivez-nous : redaction@lesoleil.com

ou : Nouvelles LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6

PISTE

Suite de la Une

centaines de milliers de personnes à satisfaire, il est possible que pour faire plaisir à certains, parce que vous rejoignez leurs idées, vous en mécontentez d'autres. Mais il faut pas y aller comme ça, il faut y aller avec ses valeurs.

Le maire sortant

affirme qu'il restera toujours fier d'avoir enrichi la démocratie municipale, avec, notamment, les conseils de quartier, et aussi d'avoir contribué à transformer le quartier Saint-Roch de « Plywood City » en un vrai centre-ville. « Il y a sûrement des choses dont je suis le moins fier, mais je vous le dirai pas ! », répond-il, rigolard, aux journalistes.

Jean-Paul L'Allier défendra jusqu'au bout sa façon de faire de la politique, avec une vision de développement

M. L'Allier est fier de la
revitalisation du quartier
Saint-Roch, entre autres

d'abord. « Une vision, ce n'est pas de la prétention, dit-il. C'est tout simplement que les gens te payent pour que tu montes sur le champ de patates et que tu regardes un peu plus loin parce qu'eux autres, ils travaillent tous les jours et ils n'ont pas le temps de faire ça. »

Le maire sortant n'a pas l'intention d'être un « critique de garde-robe » d'Andrée Boucher. « Je ne lui dirai pas quoi faire, assure le maire. J'espère juste qu'elle va conserver les éléments de démocratie municipale qu'on a amenés. »

M. L'Allier dit s'être engagé envers lui-même et sa famille non seulement à tourner la page, mais à changer de bouquin et à changer de bibliothèque ! « C'est un métier extrêmement exigeant pour les gens, leur famille, leurs amis, a souligné le maire sortant. Il suffit d'écouter la radio pour le savoir. »

Dès le début de l'année prochaine, Jean-Paul L'Allier deviendra profes-



Un portrait de Jean-Paul L'Allier réalisé par le peintre Aslan

seur invité à l'Université Laval ainsi qu'avocat-conseil au cabinet Langlois Kronstrom Desjardins.

CONTESTATION

Suite de la Une

la Famille, Carole Thériault, était parvenue à s'entendre mardi soir avec l'organisme, qui a toujours été récalcitrant à la réforme. La trêve s'est terminée à 14 h le lendemain, lorsque le gouvernement Charest a décidé de faire adopter le controversé projet de loi au bâillon.

Sachant que le Parti québécois n'avait pas l'intention de voter pour la réforme, le gouvernement a jugé que cinq jours de plus — une quarantaine d'heures de débat — n'allaient faire aucune différence. « On veut la mise en œuvre de la loi, tranche M. Charest. Un moment donné, on arrive dans le processus parlementaire et c'est à nous à tirer une conclusion sur nos travaux. Nous, on a mis l'effort maximum. Le débat parlementaire, ça se règle à l'Assemblée. La mise en œuvre va se régler sur le terrain. »

M. Charest ne se formalise pas de la volte-face de l'AQCP, estimant qu'elle ne nuira pas à la mise en place de la réforme. Guerre ouverte ou pas, « je pense qu'ils ont à cœur les intérêts des enfants et qu'ils vont vouloir une mise en œuvre qui va se faire correctement. C'est la conclusion que je tire de tout ça. Je ne vois pas pourquoi ils voudraient autre chose que ça. »

SQ ET PROCUREURS

À propos de la loi spéciale, le premier ministre trouve tout naturel d'y avoir inclus les substituts du procureur général, dont le contrat de travail venait à échéance en mars... 2007. Pourquoi ne pas avoir attendu ? « On a fait le tour de la question et comme on légifèrait entre autres sur les questions de conditions salariales et que ça rejoignait les mêmes groupes, on

allait de toute façon rester dans les mêmes eaux. Ça aurait été inconscient de laisser croire qu'on allait agir autrement. »

Pourtant, la Sûreté du Québec, elle, n'est pas touchée par la loi-matras, pour la simple et bonne raison que « ça s'est toujours fait comme ça ». Le chef libéral, qui se vante de vouloir réinventer la façon de faire de l'État, n'a pas l'intention de modifier cette pratique. « On ne peut pas tout changer en même temps. On va conclure la ronde actuelle, peut-être que quelqu'un se posera la question après », indique M. Charest, qui compte négocier « dans les mêmes eaux que ce qu'on a réglé avec la fonction publique ».

Rappelant à quel point les finances publiques sont précaires, M. Charest admet que le véritable déficit, pour 2004-2005, serait de 2,1 milliards \$ si Québec appliquait les règles comptables qu'il impose aux entreprises privées et que le vérificateur général l'exhorte à appliquer. Mais, ici encore, M. Charest ne se fait pas de mouron. « Le débat est le suivant : ça doit être placé dans quelle colonne, à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre financier du gouvernement. Dans le cas du réseau de la santé et de l'éducation, nous savons depuis un bon moment qu'il y a des déficits. On ne les a pas mis à l'intérieur du cadre. Ceux qui font la cote de crédit du Québec le savent que les données sont là. »

Donc, pourquoi ne pas appliquer les normes objectives de l'Institut canadien des comptables agréés qui régissent déjà les entreprises ? « C'est juste qu'on veut avoir une comptabilité qui reflète notre façon de faire. On a une loi sur les déficits, avec une des définitions comptables de ce qui entre et de ce qui sort du cadre financier », répond M. Charest.

C'ÉTAIT HIER

2004 — L'impresario Guy Cloutier est condamné à 42 mois de prison pour les viols de deux enfants.

2000 — Cinq juges de la Cour suprême du Chili votent l'abandon des accusations de meurtres portées contre l'ancien dictateur Augusto Pinochet.

1993 — Ottawa interdit la pêche à la morue de l'Atlantique, en rupture de stock.

1950 — Félix Leclerc débute au théâtre ABC, de Paris, en première partie des Compagnons de la chanson.

1893 — Ouverture à Québec du Château Frontenac.

QUÉBEC

Suite de la Une

possible de régler des dossiers à la pièce. « C'est vague, mais c'est différent de la position des libéraux qui s'opposent à n'importe quelle discussion sur la Constitution, indique M. Harper. S'il y a des consensus, nous sommes prêts à commencer des réformes étape par étape. »

Le Parti conservateur promet de respecter les compétences des provinces telles que définies par la Constitution et d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser. « Au-delà de l'attitude arrogante des libéraux et l'obstruction stérile du Bloc québécois, les conservateurs vont pratiquer un nouveau fédéralisme qui reconnaîtra l'autonomie des provinces et les responsabilités culturelles et institutionnelles spéciales du gouvernement du Québec », a lancé M. Harper.

Les provinces restent sur un pied d'égalité, mais dans certains secteurs, « le Québec peut chercher des arrangements qui peuvent être de faible intérêt pour les autres provinces », souligne-t-il.

Au Québec en particulier, M. Harper promet un rôle spécifique à l'UNESCO. Comme Brian Mulroney l'a fait en 1985 pour la Francophonie, le leader conservateur envisage de donner au Québec le statut de gouvernement participant à l'UNESCO. Dans la Francophonie, « le Québec a prouvé qu'il peut exprimer sa spécificité sans avoir recours à la souveraineté », a indiqué M. Harper.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Un rééquilibrage du fédéralisme passe aussi par une cor-

rection du déséquilibre fiscal. « Il ne s'agit pas seulement d'une affaire de gros sous, a souligné M. Harper. C'est le fonctionnement et l'esprit même de la fédération canadienne qui est en cause. »

Dès son élection, il dit vouloir débiter des discussions avec les provinces pour un meilleur partage de l'assiette fiscale. « Ottawa se roule dans les surplus, observe-t-il. (Les libéraux) peuvent mal gérer et il y aura quand même des surplus. Il faut trouver un mécanisme de transfert à long terme et mettre fin au pèlerinage annuel des premiers ministres pour du financement. »

AÉROPORT

Sur le plan régional, le chef du Parti conservateur n'a pas mis de temps à réparer l'impair commis à sa dernière visite. Lui qui, la dernière fois, avait omis de présenter ses candidats locaux s'est empressé de les nommer

un à un et de vanter leurs qualités. En matière d'annonce, il n'a pas révélé d'élément nouveau, mais s'est permis une gifle au ministre libéral responsable de la région, Jean Lapierre.

« (Hélène) Scherrer et Lapierre se contredisent constamment, soulève-t-il. Ce n'est pas surprenant quand on a un ministre des Transports qui n'est même pas capable de faire peindre un pont. Le 23 janvier, nous enlèverons le pinceau des mains de M. Lapierre. »

Le chef du Parti conservateur s'engage à agrandir l'aéroport de Québec, à verser les sommes promises pour le 400^e et à être partenaire d'une relance du Jardin zoologique si le gouvernement du Québec renverse sa décision.

M. Harper était à l'hôtel Palace Royal à l'invitation de la Chambre de commerce de Québec et de la Jeune chambre de commerce.

M. Harper a
lancé une
pointe
à Jean
Lapierre

LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS, ACHETEZ-LE EN LIGNE...

COMMANDEZ-LE DÈS MAINTENANT AFIN DE VOUS ASSURER DE LE RECEVOIR À TEMPS POUR NOËL !

En quelques clics, sans vous déplacer ni vous presser, vos certificats-cadeaux, sont acheminés directement à l'adresse des personnes que vous désirez gâter ou à votre domicile. Rendez-vous sur notre site www.simons.ca et choisissez l'option de livraison qui vous convient.

simons
www.simons.ca

SPORT ACTIF

offrir
vœux
magie
fêter
amour

LA TUQUE CŒURS EN LOSANGES 9.99
Une valeur Simons exceptionnelle, une bonne idée dans le bas de Noël de la sportive. Tricot acrylique double super lavable. Noir et rouge, marine et denim, charbon et aqua, choco et ciel. Taille unique.

LE SOUS-VÊTEMENT POLAIRE STRETCH 39.95
Une exclusivité Simons. Fibre micropolaire amincie, brossée à l'extérieur lustrée à l'intérieur pour évacuer l'humidité et vous procurer un confort accru. Léséré contraste sur noir, marine, aqua, crème, choco, rouge, pomme. T.p.p.m.g.t.p. Cadeau 39.95

LA MOUFLE GORETEX STRETCH 59.95
Signée «Drop» une chaude moufle de construction techno performante, parfaitement conçue pour le ski ou le surf avec sa paume antidérapante très souple, son pouce suédois, sa doublure façon mouton frisé. Ciment ou noir. P.m.g. Rég. 75.00

LE BAS DE SKI FLOCONS ETHNIQUES 9.99
Confort assuré sur les pentes avec nos bas en tricot laine mérinos, acrylique et polyamide qui repousse l'humidité, vous garde au sec et au chaud. Tons dominants de gris, choco, lime, ciel, prune, orange. P.M et M.G.

Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS !

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

« Il faut mettre fin au carnage ! » lance le juge

Un homme est accusé de multiples actes de violence contre ses enfants et sa conjointe

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ « C'est un drame d'horreur... Il faut mettre fin au carnage ! » s'est écrié hier le juge Narcisse Proulx avant d'ordonner la détention provisoire d'un individu de 30 ans accusé de multiples crimes d'une violence assez inouïe contre sa conjointe et ses enfants.

Pas moins de 36 chefs d'accusation ont été portés contre le mécanicien travaillant à Saint-Jean-Christophe et habitant chez son patron, à Saint-Nérée. Les infractions auraient été commises entre 1996 et 2005 à Saint-Romuald, Charny, deux localités où ont habité les plaignants et le prévenu, ainsi qu'à Marsoui, en Gaspésie. Les trois enfants comptant au nombre des plaignants sont aujourd'hui âgés de 4, 9 et 13 ans.

Dans un long exposé, la procureure de la Couronne, M^{re} Carmen Rioux, a relaté au juge les gestes reprochés au jeune père. Ainsi, la plus âgée des enfants a déclaré que son père la prenait à la gorge et la frappait aux côtes et aux jambes à l'aide d'un bâton. Une fois, il lui a même sauté à deux pieds sur les côtes.

Régulièrement, l'homme administrait des claques ou des coups de poings à la fillette, de sorte que pour elle, la violence était quotidienne. Son jeune frère a sensiblement subi les mêmes traitements.

Une autre fois, il a même brandi une hache en menaçant la fillette parce qu'elle l'avait réveillé. Il s'est ensuite tourné vers sa conjointe en la menaçant à son tour de l'attacher à son véhicule et de la traîner derrière. Une autre fillette du prévenu a subi ses fureurs, entre autres lorsqu'il a fait en sorte qu'un fer à repasser lui tombe dessus. L'enfant a alors été brûlée au bras.

Dans sa déclaration, l'ex-conjointe de l'individu a relaté pour sa part que ce-

lui-ci l'a frappée à coups de ceinture, de poing au visage et au ventre pendant qu'elle était enceinte. Elle s'est fait avorter et l'homme lui a ensuite reproché d'avoir tué son enfant.

À plusieurs reprises, la femme dit avoir été étranglée au point de s'évanouir. Son conjoint la frappait même en roulant en voiture. Un jour, il lui a appliqué sa cigarette au visage.

La présence des enfants ne semblait guère freiner la fureur de l'individu puisqu'il a déjà pourchassé sa conjointe armée d'un couteau, même si elle avait leur enfant dans les bras. Une autre fois, il a enfoncé la tête du bébé et de sa conjointe dans l'eau du bain.

En proie à une crise de jalousie à cause de l'attention que sa conjointe accordait à leur enfant, il a déjà craché : « C'est elle ou c'est moi. Je vais la tuer ! » Menaçant, il a ensuite ajouté qu'il allait tous les tuer puis se suicider.

En juin, le mécanicien a été condamné à une peine avec sursis de 18 mois pour plusieurs actes de violence envers son ex-conjointe postérieurs aux autres, et ce, en dépit du fait qu'il avait déjà derrière lui une feuille de route particulièrement bien garnie. « C'est le déluge ! » a d'ailleurs lancé le juge Proulx au sujet des antécédents du prévenu, dont un faisait suite à des voies de fait armées contre une première conjointe.

D'ailleurs, il s'est aussi livré à des gestes du même type contre son frère et son beau-frère. Depuis sa dernière condamnation, l'individu suit une thérapie pour hommes violents.

« J'ai voulu faire mon deuil, faire ma thérapie et ne pas me faire harceler », a-t-il déclaré au tribunal en se plaignant que depuis juin, son ex-conjointe est allée le relancer quatre fois. Interrogé par la procureure de la Couronne, par ailleurs, le jeune père a admis avoir tenté d'obtenir un permis pour se procurer une arme de chasse, mais qu'étant donné qu'il était sous le coup d'une interdiction d'en posséder, on le lui a refusé.

Le père et l'employeur du prévenu se sont dits d'accord pour se porter cautionnaires. « Elle a beurré épais », a déclaré le père au sujet des allégations de l'ex-conjointe.

Quant à l'employeur, il a affirmé que la femme insistait pour « reprendre » avec son mécanicien. Ceci a d'ailleurs amené l'avocat du prévenu, M^{re} Bruno Bouffard, à émettre un doute sur la crédibilité de la plaignante. La procureure y a plutôt vu une manifestation typique du drame de la violence conjugale.

Le juge Proulx a reconnu que le jeune père est capable de crimes graves. « Comment est-ce que ça peut se passer en 2005, s'est-il demandé. Si je le remettais en liberté, le public se demanderait où ça s'arrêtera. »

La violence dans cette affaire s'est perpétuée sur des personnes vulnérables que la société doit protéger, a observé le magistrat en notant : « On voit le temps que prend le système pour s'en occuper. »

L'orientation du dossier aura lieu le 5 janvier.

Le père et l'employeur du prévenu blâment son ex-conjointe

Le RMQ reviendra à la charge dans le dossier des noms de rue

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Le train des changements de noms de rue à Québec est toujours sur les rails. Le Renouveau municipal de Québec va ramener le dossier au conseil municipal à la première occasion.

Trois jours après le vote avorté au conseil municipal sur les changements de noms de rue, le chef du RMQ, Claude Larose, a confirmé hier au SOLEIL que son parti allait faire en sorte que le dossier des modifications aux quelque 700 noms de rue revienne à l'ordre du jour le plus vite possible, probablement à la première séance de 2006, le 16 janvier. « Le RMQ va ramener le dossier de la toponymie en janvier par avis de proposition, dit M. Larose. On est sûr de gagner avec notre majorité de 24 sièges. »

La date du 16 janvier correspond au jour établi par la Ville et Postes Canada pour l'entrée en vigueur des nouveaux noms. Rappelons que les anciennes et les nouvelles adresses cohabiteront durant six mois.

Au cabinet de l'opposition officielle, on explique qu'on compte sur la direction générale pour persuader la mairesse Andrée Boucher d'amener elle-même le dossier des noms de rue. Sinon, le RMQ déposera un avis de proposition.

Cette deuxième voie est toutefois plus lente car la proposition du RMQ doit d'abord transiter par le comité exécutif avant d'être votée.

Et les délais sont serrés, ajoute le responsable politique de la toponymie, le conseiller Jacques Joli-Cœur. « Si une décision est prise rapidement, on va pouvoir être dans les bottins téléphoniques qui sortent à l'automne », précise-t-il.

Le conseil municipal a adopté le 20 juin une résolution sur les nouveaux noms. Il doit toutefois voter le règlement pour officialiser la mise en vigueur.

La commission de toponymie a donné un avis favorable dans une lettre datée du 8 décembre, a signalé hier le conseiller Normand Chatigny.

Les nouvelles plaques de rues ont déjà été installées, au coût de 245 000 \$.



Le changement de 700 noms de rue devrait être à l'ordre du jour dès la première séance du conseil municipal, le 16 janvier, annonce Claude Larose.

PRISE D'OTAGE SUR LE VIF



Devant une foule pétrifiée, un homme a pris hier son ex-amie de cœur en otage à la pointe du couteau pendant une heure, à Kunming, en Chine, avant d'être maîtrisé par les policiers. La jeune femme s'en est tirée avec une blessure légère à une jambe.

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

Demander de l'aide, c'est difficile pour un homme, disent les spécialistes

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Expliquer l'insupportable. Vouloir éviter le pire. Les drames familiaux de la fin de semaine posent beaucoup de questions sur la mécanique de la violence et la détresse des hommes qui mènent à l'irréparable. Parmi les ébauches de réponses, une se dégage : Demander de l'aide n'entre pas dans la culture masculine.

Jean-François Vézina est travailleur social au Groupe d'aide pour personnes impulsives (GAPI) de la région de Québec. Si les deux événements de la fin de semaine montrent certaines similitudes, il en fait d'abord ressortir les différences. « Selon les renseignements disponibles, le cas de l'homme de Cap-Saint-Ignace, qui a tué son bébé et s'est enlevé la vie, se rapproche davantage de la détresse psychologique. Il ne voyait probablement pas un geste de violence dans la dynamique de donner la mort, mais plutôt une délivrance », tente-t-il d'expliquer, sachant très bien qu'il est difficile d'attribuer des causes précises aux événements, sans en connaître les tenants et aboutissants d'une situation.

Dans le cas de Beauport, — le conjoint qui tue sa femme avant de se suicider — il paraît clair que le couple était depuis longtemps dans un cycle de violence. « Il peut y avoir une certaine détresse dans un tel geste, mais ça devient surtout le moyen ultime de contrôler une personne. À Montmagny, l'homme semblait penser mettre fin à des souffrances. Les siennes et celles qu'il croyait imposer à son enfant. »

Comme bien des hommes, Donald Cauchon de Beauport et Gino Lord de Montmagny avaient besoin d'aide. Mais comme bien des hommes, ils n'ont probablement rien fait pour en obtenir. « Tu essaies de solutionner toi-même plutôt que de demander de l'aide. Quand on (les hommes) se retrouve dans un contexte de détresse, on se dit : « Si moi je ne suis pas capable de trouver une solution, personne ne le sera. »

Au Centre de crise de Québec, qui ré-

pond à des demandes d'aide, 60 % de la clientèle est féminine. « Les femmes demandent plus d'aide et plus rapidement », confirme Louise Larouche, directrice générale de l'organisme. Le problème avec les hommes violents, c'est qu'ils ne consultent pas parce qu'ils ne considèrent pas leur violence comme un problème. En bout de ligne, c'est l'intervention de la justice qui les force à consulter.

Simon Lapointe, directeur général du Centre prévention suicide (CPS) de Québec, admet que les hommes parlent moins et qu'ils s'extériorisent peu. Toutefois, il tient à souligner qu'entre 60 % et 70 % des hommes qui se suicident ont demandé de l'aide au préalable. Mais ils emploient des moyens beaucoup plus violents pour mettre fin à leurs jours.

PLUS D'INTERVENTIONS

Hommes et femmes confondus, le CPS de Québec a connu une augmentation de 13 % de ses interventions, 12 067, depuis avril comparativement à l'an dernier. Et une hausse de 10 % de sa clientèle. Signe encourageant, selon le dg, 27 % des interventions sont faites auprès d'un tiers, membre de la famille ou ami qui veut savoir comment intervenir auprès d'une personne qu'il croit suicidaire.

Cela démontre l'importance pour l'entourage d'être sensible aux changements de comportement. À ce sujet, la psychologue Joanne Paquet, de l'organisme Le Passage, lance un avertissement. « Les proches ont un pouvoir limité. Ils peuvent dire : "T'as un problème. T'as besoin d'aide." Mais on ne peut pas aller plus loin que ça. Nous recevons des gens qui s'épuisent à vouloir aider des gens qui ne veulent pas s'aider. »

Cette nuance vise à limiter la culpabilité des proches lorsque surviennent des tragédies comme celles de la fin de semaine. « Il faut faire attention à ce qu'on met sur le dos de l'entourage », conclut-elle.

Si vous avez besoin d'aide, voici deux numéros disponibles en tout temps à retenir. Le Centre de crise au 688-4240 et le Centre de prévention suicide au 1-866-APPELLE.

www.laurierpontiac.com



301, avenue Kepler, Sainte-Foy
via autoroute Charest • sortie Blaise-Pascal
659-6420

En cette période de réjouissances, le temps est venu de remercier nos clients et nos collaborateurs.

Nous sommes fiers du travail accompli en 2005. À tous, nous souhaitons...

Joyeux Noël et Bonne année!



ÉLECTIONS 2006 : JOUR 22

CITATION DU JOUR

« C'est un appui clair au Bloc là-dessus : qu'ils brassent. On sait que le Bloc ne prendra jamais le pouvoir, mais qu'ils brassent, quel que soit le gouvernement. Si c'est celui-là encore, (il faut) les brasser comme il faut pour qu'on règle ces questions-là une fois pour toutes. »

— HENRI MASSÉ
Le président de la FTQ accordait hier son appui au Bloc.

VÉRIFICATION FAITE

LA PLACE DU QUÉBEC



« Un gouvernement conservateur serait prêt à reconnaître au Québec la possibilité de participer aux institutions internationales comme l'UNESCO, selon le modèle du Sommet de la francophonie. »

STEPHEN HARPER
Le chef conservateur présentant hier sa vision de la place du Québec sur la scène internationale.

LA RÉALITÉ

Le gouvernement Charest a revendiqué récemment d'Ottawa une plus grande marge de manœuvre sur la scène internationale, en s'inspirant de la « doctrine Gérin-Lajoie » qui veut que le Québec puisse exercer ses compétences exclusives autant à l'étranger qu'ici même au pays. Cette position, qui n'a jamais été totalement abandonnée par le Québec, remonte tout de même à 1965.

Mais selon Stéphane Beaulac, professeur agrégé de droit de l'Université de Montréal, M. Harper devra être extrêmement prudent parce qu'une ouverture dans ce dossier pourrait être lourde de conséquences pour l'avenir.

« Adopter un tel accord-cadre peut avoir des conséquences sur le plan international. De reconnaître un tel pouvoir à une province de la sorte, même sans passer formellement par la Constitution, risque de rebondir dans le visage d'Ottawa à l'avenir advenant qu'il y ait une forme de séparation ou de réalisation de la souveraineté du Québec. »

Le professeur explique que si jamais un tel scénario devait se concrétiser, l'étape de la reconnaissance du Québec par d'autres pays serait alors déterminante. « Un des premiers critères que les pays regardent avant de reconnaître un État souverain c'est s'il y a exercice de pouvoirs qui peuvent être assimilés aux pleins pouvoirs d'un tel État, et la possibilité d'entrer en accord avec d'autres États est l'un des gros morceaux. Donc l'accord que conclurait M. Harper pourrait se révéler dans le futur un cadeau empoisonné. »

Imaginons un instant qu'Ottawa refuse de reconnaître la légitimité de la séparation, explique-t-il. Le fédéral pourrait difficilement empêcher les autres pays d'invoquer le fait que Québec signe des ententes à l'étranger.

« Le meilleur exemple est très près de nous. Quand le Canada a voulu affirmer sa souveraineté face à la Grande-Bretagne, un des éléments invoqués par les gouvernements successifs à Ottawa était que le Canada avait déjà exercé sa personnalité internationale dans les traités qu'il avait conclus avec des pays étrangers, et c'est même officiellement confirmé dans les statuts de Westminster. »

Évidemment, le gouvernement Charest ne peut qu'être intéressé par l'ouverture des conservateurs puisqu'elle semble aller dans le sens des demandes formulées en septembre par le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier.

Le Québec serait certainement intéressé à une plus grande représentation internationale sur des questions comme la culture, la langue, l'éducation ou l'UNESCO, mais d'autres provinces comme l'Alberta seraient aussi intéressées par des questions comme l'environnement et l'accord de Kyoto, estime cependant le juriste. « Ce serait très difficile de donner cette possibilité-là à une province et de fermer la porte aux neuf autres, même si juridiquement ça ne poserait aucun problème qu'Ottawa et Québec concluent une entente sur la représentation internationale. »

Une opinion partagée par l'ex-sénateur et constitutionnaliste Gérard Beaudoin. « Pour accorder ces pouvoirs au Québec, il faut que ça soit délimité par des accords, parce que ce n'est pas dans la Constitution. Rien n'empêche le fédéral de le faire mais il faut que ça soit bien fait et très clair. Et si vous le faites pour une autre province, vous allez être obligé de l'offrir aux autres », conclut M. Beaudoin en rappelant l'accord-cadre de 1965 qui a permis au Québec de conclure des ententes avec la France en matière culturelle, et qui a été plus tard étendu au Nouveau-Brunswick.

Vous trouverez dans la rubrique Élections fédérales de notre site Internet (www.lesoleil.com) tous les textes de notre série « Vérification faite » publiés au cours de la présente campagne.

HORAIRE DES CHEFS



HORAIRE DE PAUL MARTIN

- 10 h 15 Visite de la ferme familiale Prince à Buxton (Ontario)
- 14 h 30 Table ronde avec des agriculteurs locaux à Harrow (Ontario)
- 16 h Bref arrêt au Remark Fresh Foods à Windsor (Ontario)



HORAIRE DE JACK LAYTON

- 10 h Annonce de tournée en compagnie d'Olivia Chow, candidate du NPD dans Trinity-Spadina à Toronto (Ontario)
- 20 h Assemblée d'investiture à Winnipeg (Manitoba)



HORAIRE DE STEPHEN HARPER

- 10 h Événement de tournée à Toronto (Ontario)
- 15 h Escalade à London (Ontario)



HORAIRE DE GILLES DUCEPPE

- Non disponible

DES LOGEMENTS, PAS DES BAISSSES D'IMPÔT



En veston-cravate, quelques membres de la Coalition pour le droit au logement ont troublé l'allocution de Stephen Harper, hier, à l'hôtel Palace Royal. Lorsque le chef conservateur a abordé la question des baisses d'impôt, l'un d'eux lui a coupé la parole pour faire valoir que cet argent devrait plutôt servir à la construction de logements sociaux. Ils ont été escortés hors de la salle où ils avaient réservé une table en scandant : « pas de baisses d'impôt, des logements sociaux ! ».

MISSIVE DES PREMIERS MINISTRES

Bon accueil de Harper

SIMON BOIVIN ET MYLÈNE MOISAN

SBoivin@lesoleil.com

MMoisan@lesoleil.com

■ La « carte de Noël » envoyée aux chefs des partis fédéraux n'a pas déplu à Stephen Harper, qui y retrouve plusieurs éléments de son programme électoral.

La missive du Conseil de la fédération, dont LE SOLEIL a dévoilé l'existence dans son édition d'hier, n'a pas indisposé le chef conservateur.

« Je n'ai pas encore eu le temps de la lire dans le détail, a-t-il admis. On m'a fait un résumé du contenu de la lettre, et tout cela me semble très près de notre programme. »

M. Harper entend répondre officiellement aux dirigeants politiques des provinces et territoires du Canada dans « les prochains jours ».

La lettre du Conseil de la fédération demande aux partis politiques de dire à quelle enseigne ils logent sur cinq questions : le déséquilibre fiscal, le rôle des provinces à l'international, le financement de l'éducation post-secondaire, le transport intermodal et la défense des systèmes de gestion de l'offre agricole.

De passage dans la capitale, hier, le chef conservateur a souligné son intention de mettre fin au déséquilibre fiscal et de permettre aux provinces d'occuper une place à l'étranger lorsqu'il est question de leurs compétences.

UNE INITIATIVE DE CHAREST

Le premier ministre Jean Charest, qui avait eu l'idée de solliciter les chefs de parti lors des élections de 2004, a pris l'initiative de recommencer cette année. Brandissant l'entente sur la santé et la reconnaissance du fédéralisme asymétrique comme des conséquences directes de cette initiative, M. Charest espère encore une fois forcer les chefs à se consacrer sur les priorités des provinces.

Le premier ministre du Québec s'est félicité d'avoir amené ses collègues des autres provinces à inclure dans la liste des cinq demandes « les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la gestion de l'offre », un enjeu particulièrement important pour les producteurs agricoles du Québec.

Quant à la demande de financement de l'éducation post-secondaire, M. Charest ne craint pas qu'elle soit comprise comme une invitation à venir empiéter dans les compétences provinciales. « Je fais toujours attention pour dégager une zone de confort pour mes collègues, a-t-il rappelé hier en entrevue. Ce que vous voudriez peut-être accepter du fédéral, c'est inacceptable pour nous. Si l'Ontario accepte les fonds ciblés, je ne vous empêcherai pas de l'obtenir. Ce que je vous demande en retour, par contre, c'est de respecter les compétences québécoises. Je recherche du Conseil de la fédération qu'il appuie la différence québécoise. »

EN BREF

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

Martin à Québec demain

■ L'information n'est pas encore officielle, mais tout indique que le premier ministre Paul Martin devrait être à Québec demain. Il n'a pas été possible de savoir s'il compte faire une annonce. Par ailleurs, Alain Kirouac, directeur général de la Chambre de commerce de Québec, indique que Gilles Duceppe a accepté son invitation au Palace Royal le 12 janvier. Il attend une réponse à son invitation à l'intention de Paul Martin pour le lendemain.

BEAUCE

L'adéquiste Grondin derrière Bernier

■ Un premier député adéquiste offre son appui officiel à un candidat dans la campagne électorale. Après avoir indiqué qu'il ne travaillerait pour personne, Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, s'est publiquement rangé derrière le candidat conservateur en Beauce, Maxime Bernier. Un autre adéquiste, ancien président d'Association de circonscription, Jacques Gourde, est candidat pour le PCC dans Lotbinière.

Le NPD a son candidat dans Louis-Saint-Laurent

■ Le Nouveau Parti démocratique a officielisé la candidature de Robert Donnelly dans Louis-Saint-Laurent, hier. Né à Québec, il est membre de la communauté irlandaise de la capitale et a déjà milité aux côtés d'Alexa McDonough, une ex-chef néo-démocrate. Professeur de langues et de lettre au collégial, il veut mettre l'accent sur le décrochage scolaire, les services de garde, les soins à domicile pour les aînés et l'argent pour les études post-secondaires. Sur le plan local, il portera attention au projet d'expansion de Wendake.

21 jours, et rien ne bouge

MONTREAL — Vingt et un jours de campagne électorale déjà, la quatrième semaine commence aujourd'hui, et pourtant, rien ne bouge. Les sondages au Québec comme au Canada se répètent désespérément, et les faibles cotes d'écoute des deux débats télévisés témoignent d'une large indifférence de l'électorat.

Paul Martin même ne toujours, mais en territoire minoiritaire. Dès qu'un sondage montre les libéraux à portée du seuil magique des 40 %, là où ils peuvent se dégager une majorité en travaillant des circonscriptions ciblées, ils rechutent de deux ou trois points.

Comme le parti de M. Martin a bousillé toutes ses cartouches dans les 10 jours précédant le déclenchement de la campagne, il lui reste fort peu à montrer aux électeurs.

Aussi doit-il se limiter à des images et à des mots : se poser comme l'unique défenseur de l'unité du pays, comme l'a fait avec une passion on ne peut plus planifiée le premier ministre dans le débat en anglais, vendredi, peut rapporter à court terme.

Mais une fois l'effet réussi, les répliques se font dures : comment parler de l'unité canadienne sans recevoir les commandites en pleine figure ?

Impossible, et Gilles Duceppe ne s'en prive pas. Plusieurs se demandaient comment le Bloc pourrait tirer la sauce plus qu'une semaine ou deux avec ce dossier.

Voilà pourtant que le parti amorce une quatrième semaine en distribuant un petit livre rouge rédigé sous la direction du député Michel Guimond, et que M. Duceppe défie Paul Martin de débattre avec lui dans n'importe quelle rue, village ou ville du Québec.

Pavillons de complaisance et entreprises de la famille Martin enregistrées dans le paradis fiscal des Bahamas

M. Martin traîne aussi dans sa besace une autre faiblesse, déjà récupérée autant par M. Harper que par M. Duceppe : les navires de la CSL qui se promènent partout dans le monde en battant pavillons de complaisance (Bahamas, Liberia, Chypre, Vanuatu). Ajoutons à cette marmite le paradis fiscal que sont La Barbade pour les entreprises désormais propriété de ses enfants, et voilà un terrain glissant pour qui fait campagne sur sa fierté d'être Canadien.

Du côté des conservateurs, il suffit qu'ils se rapprochent un tantinet des libéraux, à l'échelle nationale, pour que le réflexe anti-Stephen Harper reprenne le dessus et gèle leur progression.

Nul ne peut nier que le parti travaille fort, très fort. Que l'on soit d'accord ou non avec le contenu, il faut reconnaître que, jour après jour, M. Harper propose une solution de rechange sérieuse aux libéraux.

La question de confiance demeure pourtant bien réelle, car le chef du PCC peut difficilement gommer son bagage idéologique. Si le passé est garant de l'avenir, celui-ci ne sera pas bien rose pour ceux qui croient que l'État a un rôle à jouer dans la société.

M. Harper tente une percée à Québec, en Beauce et dans Pontiac. Si les libéraux se battent toujours, à l'heure actuelle, que feront-ils si les fédéralistes s'unissent derrière les conservateurs, dans ces circonscriptions ?

N'oublions jamais que vu sous l'angle du Parti libéral, le prochain Parlement se portera mieux s'il compte le plus petit nombre possible de députés conservateurs, et en ce sens il n'a aucun intérêt à voir remplacer des bloquistes par des « bleus » traditionnels.

Quant à Jack Layton, rien ne va pour lui et son parti. Et pourtant, il devait savoir en abandonnant les libéraux, le mois dernier, que l'histoire se retournerait toujours contre le tombeau du gouvernement.

L'Ontario l'a laissé choir comme une voiture usagée lorsque Buzz Hargrove, des Travailleurs canadiens de l'automobile, s'est montré deux fois plutôt qu'une avec Paul Martin, imité en cela par le maire néo-démocrate de Toronto, David Miller.

Et, pas de chance, la FTQ ne lui donne même pas l'ombre d'un appui circonstanciel dans certaines circonscriptions. La première centrale au Québec s'est donnée corps et biens au Bloc, hier.



Le sénateur Pierre-Claude Nolin

MARIAGE GAI

Nolin mal à l'aise avec la position de Harper

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

Le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin aurait préféré que la question des mariages gays ne revienne pas sur le tapis. Mais il n'est pas trop inquiet, puisqu'il croit que le Sénat s'objecterait à une loi revenant à l'ancienne définition.

« J'aurais aimé mieux que ça ne revienne pas, mais je respecte l'opinion de ceux qui disent que cela n'a pas fait l'objet d'un vote libre », a indiqué au SOLEIL le directeur de la campagne conservatrice au Québec.

De toute façon, le sénateur a un « petit secret » là-dessus. « Je pense que la meilleure protection des acquis, c'est le Sénat, souligne M. Nolin. Le Sénat n'acceptera pas de rouvrir ce dossier-là. Pas avec les collègues que j'ai devant moi au Sénat, c'est sûr et certain. C'est un peu comme la question de l'avortement. C'est le sénat qui a réglé ça en 1990. »

Il ne croit pas que le chef conservateur, Stephen Harper, entretient de faux espoir quand il remet le mariage gai à l'ordre du jour électoral. M. Nolin estime qu'une surprise reste possible. « Un vote libre, c'est un vote libre », note-t-il.

La question doit être posée au sénateur Nolin, qui a présidé un comité sur la légalisation de la marijuana. A-t-il de la difficulté à convaincre Stephen Harper de la validité de son argumentaire ? « On a des discussions très intéressantes. C'est un dossier qui reste ouvert entre nous et on continue à en parler. » Il compte continuer à promouvoir la légalisation au cours des prochaines années. « Je vais le faire à la vitesse où les Canadiens sont prêts à le faire. C'est un dossier qui fait son chemin, même au Parlement, et je pense que la population s'éduque petit à petit face à cette idée. »

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 22



M. Massé a rendu publique la position de sa centrale à l'occasion d'une visite du chef bloquiste, Gilles Duceppe, à son siège social de Montréal, en avant-midi.

La FTQ passe au Bloc

Martin a eu sa chance et l'a ratée, tranche Henri Massé

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

MONTREAL — Paul Martin a eu sa chance et l'a ratée. Voilà pourquoi la FTQ et ses 500 000 membres ont décidé de soutenir à fond de train le Bloc québécois, a expliqué Henri Massé en entrevue au SOLEIL, hier.

« Nous avons beaucoup d'espoir dans le nouveau premier ministre, dit-il. On se disait qu'il allait se démarquer des Trudeau et Chrétien et cesser de manger du Québécois, mais les derniers mois nous prouvent le contraire. »

« L'approche de M. Martin nous paraissait porteuse d'avenir », dit le président de la FTQ, de sorte que sa centrale n'avait donné aucune consigne, en juin 2004, sinon pour des appuis ponctuels à des candidats bloquistes et à un néo-démocrate. « Nous croyions encore à la dernière élection que le gouvernement Martin changerait des affaires, ajoute-t-il. On le connaissait, et même si je ne suis pas fédéraliste, je considère que chaque avancée qui donne plus de place et plus de moyen au Québec est importante. »

La chance au coureur ne tient plus, « ils sont rendus pires que le gouvernement de Jean Chrétien, dit-il. Ils tapochent sur les libéraux du Québec à tour de bras, ils les prennent pour des vrais provinciaux. »

M. Massé a rendu publique la position de sa centrale à l'occasion d'une visite du chef bloquiste, Gilles Duceppe, à son siège social de Montréal, en avant-midi.

Un premier facteur a justifié la décision syndicale de se prononcer pour le Bloc, soit la question économique, un des thèmes majeurs de la campagne libérale. Vient ensuite le déséquilibre fiscal, parce que « si le gouvernement du Québec a de beaux grands principes, c'est le fédéral qui a l'argent. »

Ottawa n'a rien fait pour les travailleurs du textile, juge Massé

Qualifiant son approche de « pragmatique », le président de la centrale blâme les libéraux pour leur inaction dans l'industrie du textile et du vêtement, « alors que la Chine nous rentre dedans à tour de bras. »

Or 60 % des emplois du pays dans ces secteurs se trouvent au Québec et le gouvernement fédéral n'a pas encore levé le petit doigt pour les soutenir, contrairement aux États-Unis et à l'Europe, soutient la FTQ.

Pourtant, dit M. Massé, « on les a trainés, nos bottines », pour tenter de réveiller Ottawa aux difficultés que rencontrent les travailleurs, « et cela n'a pas bougé. C'est un drame humain. »

Sur l'assurance-emploi, dit-il, les changements importants promis aux avant-dernières élections sont devenus des changements cosmétiques.

Quant au programme pour les travailleurs âgés, le PATA, la FTQ veut faire pression sur les deux paliers de gouvernement pour le reprendre, dans le contexte de la pénurie de main-d'œuvre qui se dessine à court terme.

« Ce sont des dossiers économiques qui nous font demander à nos membres de voter pour le Bloc québécois », dit M. Massé. Quant au NPD, traditionnellement près des syndicats, le président affirme que personne au sein des instances de la FTQ n'a soulevé l'hypothèse de lui apporter son appui.

« Même un membre de la FTQ fédéraliste » devrait voter pour le Bloc, dit M. Massé, car ce parti « a mieux défendu les intérêts des travailleurs que le NPD. Sur les lois du travail, ajoute-t-il, le Bloc a été moins frileux, que ce soit sur la loi anticabs ou sur l'équité salariale. »

« Mêmes plusieurs directions syndicales, dans le reste du Canada, dit-il, me demandent d'organiser des rencontres avec le Bloc parce qu'on reconnaît qu'il fait du bon travail. »

« Surtout, notre monde boude le NPD parce qu'il est un parti trop centralisateur, il n'a pas été capable de trouver sa voie », ajoute M. Massé. Sur les garderies comme sur la santé, par exemple, « il crie toujours qu'il veut des normes nationales » alors que la FTQ demande exactement le contraire.

« Un appui de la part de la FTQ en faveur du Bloc québécois dans la présente élection n'est en aucun cas inconditionnel et ne saurait constituer un chèque en blanc », insiste par ailleurs la centrale. Autrement dit, le Bloc et ses députés devront continuer leur travail de « porteurs de propositions et de mesures concrètes dans des dossiers qui nous importent collectivement », signale-t-on.

EN BREF

Le FRAPRU chez Lapierre

■ MONTREAL — Le local électoral montréalais de Jean Lapierre, le lieutenant québécois de Paul Martin et candidat libéral dans Outremont, a été occupé hier par plusieurs dizaines de membres du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). C'est la deuxième fois en moins de deux semaines que le FRAPRU occupe le bureau de campagne d'un candidat-vedette du Parti libéral, de manière à l'obliger à prendre des engagements clairs en matière de logement social. Le FRAPRU est profondément insatisfait du peu d'importance accordée par le Parti libéral du Canada aux enjeux d'habitation et plus généralement de lutte contre la pauvreté, depuis le début de la campagne électorale. Le FRAPRU réclame que les différents partis politiques en lice pour les élections du 23 janvier s'engagent à investir 2 milliards \$ de plus par année dans le logement social. Il soutient que cette somme permettrait de réaliser environ 25 000 nouvelles unités de logement social par année au Canada, soit environ le même nombre que ce que finançait Ottawa dans les années 1980. PC

SONDAGE CROP LE-SOLEIL

À Québec, les libéraux déclassés

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ MONTREAL — L'avance du Bloc québécois sur les libéraux tient bon et le taux d'insatisfaction envers le gouvernement de Paul Martin atteint des sommets, selon un sondage Crop-LE SOLEIL réalisé au cours des deuxième et troisième semaines de la campagne.

► Intentions de vote dans la province et à Québec

Sondage CROP-LE-SOLEIL aux deuxième et troisième semaines de la campagne

AU QUÉBEC

BLOC 52 %

Libéral 23 %

Parti conservateur 9 %

NPD 10 %

Parti vert 7 %

À QUÉBEC

BLOC 49 %

Libéral 14 %

Parti conservateur 18 %

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Le parti de Gilles Duceppe obtient 52 % des intentions de vote au Québec, contre 23 % pour le PLC. Le Bloc perd un point tandis que les libéraux ne bougent pas, si on compare ce coup de sonde à celui que la même firme a effectué tout juste avant le déclenchement des élections.

Même sort pour le Parti conservateur de Stephen Harper, deuxième à l'échelle nationale mais quatrième au Québec avec 9 % des appuis. Le NPD de Jack Layton le devance avec 10 %, mais le parti a perdu trois points.

Inclus pour la première fois, le Parti vert a obtenu 7 % des intentions de vote. Mais comme le souligne en entrevue le vice-président de Crop, Claude Gauthier, le sondage s'est tenu pendant la Conférence sur les changements climatiques, à Montréal, et « tout ce qui avait de la verdure » avait bonne presse. Il faudra attendre un autre sondage pour vérifier la solidité de ce vote, dit-il.

À Québec même, le sondage place le Bloc à 49 % et expédie les libéraux au troisième rang (14 %), derrière le PCC (18 %). Mais la faiblesse de l'échantillonnage régional incite M. Gauthier à parler d'égalité entre les deux formations. Selon le sondeur, les conservateurs profitent du vote adéquate plus fort à Québec qu'ailleurs en province.

INSATISFACTION RECORD

L'étonnement de ce sondage vient du très haut taux d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement libéral, souligne M. Gauthier. 74 % des Québécois, et 78 % des francophones, se disent en effet plutôt ou très insatisfaits, soit le plus haut taux depuis que sa maison juge ce facteur, au printemps 2004. Trois semaines de campagne auront ainsi enfoncé un peu plus le clou du gouvernement, maintenant à 22 % de satisfaction, contre 25 % au départ.

Pire encore, explique M. Gauthier, 40 % des électeurs se déclarent très insatisfaits, alors que seulement 3 % se montrent très satisfaits du gouvernement, un écart qu'il voit rarement dans les sondages. « L'insatisfaction est profonde dit-il. Il serait très surprenant qu'un de ces 40 % de très mécontents vote libéral. »

« Les gens actifs d'âge mûr se montrent parmi les plus mécontents du gouvernement », ajoute-t-il : 77 % des personnes actives et 79 % des per-

sonnes âgées de 35 à 54 ans se montrent réfractaires aux libéraux.

Parmi les francophones, le Bloc caracole à 61 % des intentions de votes contre 16 % au Parti libéral. Sa domination en région laisse prévoir un balayage hors de Québec et de Montréal.

Si les chiffres démontrent que seulement 7 % des non-francophones se disent prêts à voter bloquiste, M. Gauthier ne voit pas dans ce faible taux un signe que l'apport du vote des communautés culturelles au Bloc ne serait qu'un mythe.

« Ce ne sont pas de gros chiffres à la grandeur du Québec, surtout que cela inclut les anglophones, dit-il. Ces chiffres pourraient grimper si on étudiait uniquement les comtés de Montréal. »

« Mais le Bloc a raison de travailler certains comtés, ajoute-t-il, d'autant plus que les non francophones eux aussi ne sont pas satisfaits du gouvernement, à la hauteur de 52 %. Il y a là un marché pour le Bloc. Cela ne se révèle peut-être pas du jour au lendemain, mais je pense que cela se travaille. Que quelques pourcentages de plus votent pour le Bloc, et cela change la donne. »

Une légère remontée bloquiste parmi les communautés culturelles dans des comtés perdus de justesse comme Papineau et Jeanne-Le Ber, en juin 2004, pourrait faire la différence, à son avis.

Selon M. Gauthier, « les électeurs péquistes manifestent plus de fidélité à leur allégeance souverainiste » en accordant 84 % de leurs appuis au Bloc alors que les libéraux de Jean Charest « n'approuvent pas nécessairement le PLC ». Seulement 71 % d'entre eux s'approprient en effet à voter pour M. Martin.

Le résultat de la récente partielle de Verchères, où le péquiste Stéphane Bergeron a recueilli 69 % des votes, « donne une bonne idée de l'attraction du vote du Bloc en milieu francophone, et aussi de la désaffection de ces mêmes francophones par rapport au Parti libéral », dit le sondeur.

Le sondage a été réalisé entre le 8 et le 17 décembre auprès de 1000 personnes, dont 500 dans la région de Montréal, 200 dans celle de Québec et 300 ailleurs en province. Cet échantillon est précis à 3 points près, 19 fois sur 20, mais la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur les sous-groupes.

LES CADEAUX DE FRANÇOIS

Pantalon 4 saisons sport et habillé

Rég. jusqu'à 395\$

89\$

Nos superbes chadails 100% cachemire

Rég. jusqu'à 495\$

125\$

Lot de chemises « designer » sport et habillées

69\$

En rappel

COSTUME 4 SAISONS

« Collection Platine »

Choix de 12 couleurs

Rég. jusqu'à 1295\$

395\$

+

1 chemise « designer »

GRATUITE

François Côté

COLLECTION

PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain des Prés, Sainte-Foy 657-1760

www.francoiscote.com

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 22

Martin plaide pour un Canada fort

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ CAMBRIDGE, Ontario — À Stephen Harper qui dit vouloir pratiquer un nouveau fédéralisme d'ouverture, régler la question du déséquilibre fiscal et faire plus de place au Québec sur la scène internationale, à l'UNESCO, le chef libéral Paul Martin réplique qu'il ne faut pas affaiblir le gouvernement du Canada.

« Nous sommes un pays et nous ne bâtissons pas un Canada fort en affaiblissant le gouvernement fédéral », s'est-il exclamé, hier, alors qu'il faisait campagne à Cambridge, dans le sud de l'Ontario.

L'idée de faire de la place au Québec dans les forums internationaux comme l'UNESCO ne le séduit guère. « Le Canada doit parler avec une voix à l'international. Le Canada ne parle pas avec plusieurs voix », pas deux voix et pas dix, a-t-il martelé, arguant que cela venait de porter fruits lors des discussions de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong sur l'agriculture.

M. Martin s'est dit prêt, néanmoins, à ce que les provinces soient « consultées ».

Il ne croit pas non plus que le temps soit venu d'enclencher de nouvelles discussions constitutionnelles pour permettre au Québec d'intégrer la Constitution canadienne. Cela doit être fait « quand les circonstances le permettront », a-t-il indiqué en anglais.

« Je ne veux pas m'engager dans des discussions constitutionnelles qui ne réussiront pas », a-t-il lancé en anglais. Les priorités des Canadiens, dit-il, sont ailleurs; elles portent sur la santé et l'économie.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Le chef conservateur Stephen Harper s'est aussi dit prêt à régler à long terme la question du déséquilibre fiscal, une revendication chère au Québec.

Le chef libéral a répliqué que si l'on peut parler aujourd'hui de déséquilibre fiscal, c'est parce que le gouvernement canadien affiche des excédents budgétaires, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans à peine. M. Martin a ensuite souligné qu'il avait déjà versé de l'argent aux provinces pour les services de garde et aux municipalités pour leurs infrastructures.

Il a ajouté qu'il s'était déjà engagé à ce sujet en déposant un projet de loi sur les excédents budgétaires, qui prévoit la façon dont d'éventuels « surplus » imprévus pourraient être distribués. Le tiers de tout excédent serait consacré à la réduction de la dette, le tiers aux baisses d'impôt et le tiers aux dépenses. Et ce dernier tiers, « ça pourrait être des transferts aux provinces, ça pourrait être des trans-

ferts aux individus » ou une augmentation de certaines dépenses, a-t-il précisé. « C'est ça ma réponse à M. Harper. »

DUCEPPE

M. Martin a aussi repoussé l'invitation du chef bloquiste Gilles Duceppe, qui voulait débattre en tête-à-tête de questions d'intérêt pour les Québécois. « On a déjà eu deux occasions d'avoir un débat; il va y avoir deux occasions dans le mois de janvier », a répliqué M. Martin, ajoutant qu'il pouvait à ces occasions discuter de divers sujets.

En campagne électorale en Ontario, à Cambridge, M. Martin a visité une usine de fabrication de meubles en bois — sans la présence des travailleurs. L'entreprise Galt fabrique l'armature des chaises de la Chambre des communes, entre autres.

À cette occasion, M. Martin a annoncé qu'il ferait passer de 500 000 \$ à 750 000 \$ l'exonération à vie d'impôt sur les gains en capital pour les petites entreprises.

Cette mesure, a expliqué M. Martin, doit permettre à de petits entrepreneurs de vendre à profit des parts dans une société — qui doit être admissible — tout en ne payant pas d'impôt sur la première tranche de 750 000 \$.



Paul Martin ne croit pas que le temps soit venu d'enclencher de nouvelles discussions constitutionnelles pour permettre au Québec d'intégrer la Constitution canadienne.



Le chef néo-démocrate, Jack Layton, qui entamait la semaine à Ottawa, a réitéré ses engagements pour aider les personnes âgées avec des investissements pour les soins à domicile et les soins de longue durée et pour combattre la pauvreté.

Les Canadiens apprécient Layton, mais....

OTTAWA (PC) — Les Canadiens commencent à apprécier Jack Layton. Ils ne sont tout simplement pas encore prêts à voter pour lui.

Comment combler le fossé qui existe entre la popularité du dirigeant du Nouveau Parti démocratique (NPD) et les intentions de vote des Canadiens demeure la grande question pour la deuxième moitié de la présente campagne électorale, selon un membre du Parti.

Les stratèges du NPD comptent accentuer les attaques contre le chef libéral, Paul Martin, dès le début de l'année, mettant l'accent sur les thèmes de la corruption du Parti libéral du Canada (PLC) et de la crédibilité de M. Martin.

En ce qui concerne le Parti conservateur du Canada (PCC), le NPD a l'intention de s'en prendre à leur chef, Stephen Harper, dans les circonscriptions où les néo-démocrates espèrent

devancer les conservateurs, en particulier en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

Les plus récents sondages laissent entendre que M. Layton, qui faisait campagne hier à Ottawa, a davantage que ses adversaires mérité l'estime des électeurs lors des premiers débats des chefs. Les Canadiens ont affirmé que M. Layton était le leader avec lequel ils aimeraient le plus prendre une bière.

Une enquête d'opinion a montré que M. Layton était perçu comme étant le dirigeant le plus convenable, charismatique, éthique, bienveillant et pratique parmi les leaders des principaux partis. De nombreux Canadiens ont oublié leur crainte habituelle des aptitudes du NPD en matière de gestion financière.

La plupart des mêmes sondages démontrent cependant que seulement de 15 à 19 % des électeurs étaient disposés à voter pour le chef néo-démocrate.

En fait, M. Layton est victime du même sort qui a accablé Ed Broadbent. L'ancien chef du NPD figurait au nombre des politiciens canadiens les plus populaires pendant son long règne à la tête du parti, ce qui ne se reflétait toutefois pas dans le décompte des voix.

En 1988, le NPD a obtenu un peu plus de 20 % du vote populaire et mis la main sur 43 sièges, un sommet pour le parti. Comment M. Broadbent y est-il parvenu? « Je n'en ai pas la moindre idée », a-t-il affirmé en entrevue. « J'essayais de faire ce que, je crois, fait Jack: parler avec franchise aux gens ordinaires et ne pas vouloir plaire à tout le monde. Je crois que c'est ce que Jack fait, et ça se voit. »

Duceppe défend la voie ferrée en Gaspésie

GENEVIÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

GASPÉ — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, presse Ottawa d'agir pour assurer la survie de la voie ferrée en Gaspésie. M. Duceppe juge que le fédéral doit financer l'acquisition du tronçon Matapédia-Chandler par des intérêts locaux.

« Je sais que les gens d'ici sont prêts à agir s'il y a un signal d'Ottawa qui dit: "oui, on est d'accord avec ça", et surtout "on vous accordera des subventions", a affirmé M. Duceppe, de passage hier à Gaspé. On ne peut pas dire, d'un côté, "il faut absolument que vous développiez votre région" et, d'un autre côté, "on va vous enlever les moyens." »

La compagnie qui exploite la voie ferrée entre Matapédia et Chandler veut abandonner ce tronçon, faute de rentabilité depuis la fermeture de la Smurfit-Stone, à New Richmond. La Corporation de chemin de fer de la Gaspésie, formée de municipalités et déjà propriétaire du tronçon Chandler-Gaspé, s'est montrée intéressée à l'acquiescer.

Et c'est la solution à retenir, selon M. Duceppe, « parce que les municipalités tiendront compte non seulement du profit immédiat, mais auront une vision à long terme du développement industriel », dit-il.

C'est au cours d'une visite à l'usine de transformation du Groupe GDS à Gaspé que le chef du Bloc a livré son plaidoyer en faveur du train. Et ce n'est pas un hasard, puisque GDS a justement besoin du chemin de fer pour exporter son bois d'ingénierie vers les États-Unis.

CADEAU SEULEMENT DE RÊVE 99⁹⁹\$

Motorola V3 RAZR
• Design unique • Sans-fil photo
• Compatible avec MonCoursier pour recevoir vos courriels sur votre sans-fil

Motorola E1 avec iTunes
• Capacité de 100 chansons
• Appareil photo intégré

Appels entrants ILLIMITÉS à 25\$ /mois²

100 minutes de jour en semaine • 1000 minutes soirs et week-ends

Primes: 6 MOIS d'appels locaux et de messages ILLIMITÉS³
CRÉDIT DE 35\$ sur la première facture⁴

rogers.com/cadeaudereve

Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

SOURCE

ROGERS

LA CABINE

ACHETEZ EN LIGNE

Les offres peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. Rogers n'assume aucune responsabilité pour toute erreur typographique ou relative aux illustrations. *Le prix des appareils s'applique dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. Seuls les comptes de courriel d'entreprise Microsoft Exchange et Lotus Domino peuvent profiter de la livraison de courriels et de la synchronisation de l'agenda et de la liste de contacts en temps réel et sans fil avec l'application MonCoursier. Avec un compte de courriel POP3/IMAP d'un fournisseur de services Internet, l'application MonCoursier vérifie l'arrivée de nouveaux courriels environ toutes les 10 minutes et ne permet pas la synchronisation de l'agenda et de la liste de contacts. Le forfait Appels entrants illimités à 25\$ par mois comprend 100 minutes de jour en semaine, 1000 minutes soirs et week-ends et les appels locaux entrants illimités pour la durée de l'abonnement. Avec le forfait Appels entrants illimités à 25\$ par mois-soirs, 20 h à 7 h, du lundi au vendredi, et week-ends, du vendredi 20 h à lundi 7 h. Offre en vigueur jusqu'au 31 janvier 2006 dans le cadre d'un abonnement de deux ans ou de trois ans. L'offre de six mois d'appels locaux et de messages illimités s'applique à tout nouvel abonnement de deux ans ou de trois ans et comprend les appels locaux illimités, la messagerie texte illimitée (à l'exception des messages surfacturés: messages en déplacement, messages internationaux, alertes MSN) et messages vidéo aux concurrents et aux promotions) et les messages photo et vidéo illimités pour les téléphones compatibles. L'offre de six mois d'appels locaux et de messages illimités est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2005. S'applique à un nouveau abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95\$, les frais mensuels d'accès au service d'urgence 9-1-1, les frais de messagerie vidéo, texte et photo, les frais pour les services facturés à l'utilisation, les frais de transmission de données, les frais d'international, les frais du service en déplacement, les frais des services supplémentaires en option ainsi que les taxes exigibles sont en sus de factures mensuellement. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. iTunes est une marque déposée de Apple Computer, Inc., enregistrée aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays. **Marques de commerce de Rogers Sans-Fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications Inc. utilisées sous licence. ©2005

ROGERS SANS-FIL

QUÉBEC

Place Fleur-de-Lys
(418) 266-1333

2700, rue Jean-Perrin
(418) 843-0000

Galerias de la Capitale
(418) 628-0888

398, boul. Charest Est
Centre-Ville
(418) 524-7777

LÉVIS

Les Galeries Chagnon
(418) 838-4553

SAINT-EUGÈNE

3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 263-1991

Place Laurier

(418) 659-2132

BEAUFORT

Carrefour Beauport
(418) 660-0623

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535

Place du Royaume
(418) 690-3155

ALMA

241, avenue du Pont Nord
(418) 662-9993

LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Christophe
(418) 839-4328

COMMUNICATIONS SPECTROCOM

99, boul. des Bois-Francis Sud
Victoriaville
(819) 752-6935

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



La Ville de Lévis aura un budget de 148 millions \$ en 2006. Devenue grande ville, elle écope maintenant des dépenses forcées par les orientations gouvernementales en matière de sécurité et de gestion de l'eau et des déchets, entre autres.

PREMIER BUDGET DE LA MAIRESSE ROY-MARINELLI

Hausse moyenne de 82 \$ sur le compte de taxes des Lévisiens

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Les contribuables lévisiens devront trouver dans leur poche 82 \$ de plus en moyenne pour payer leur compte de taxes municipales en 2006. C'est là la hausse contenue dans le budget de quelque 148 millions \$ préparé par l'administration de la nouvelle mairesse, Danielle Roy-Marinelli.

Taux foncier et tarifs confondus, le compte de taxes pour la maison moyenne, évaluée à Lévis à 118 500 \$, passera effectivement de 1830 \$ en 2005 à 1912 \$ l'année qui vient, une hausse d'un peu moins de 4,5%.

Au seul chapitre de la taxe foncière, qui grimpera doucement à 3,23 cents du 100 \$ d'évaluation, c'est 28 \$ de plus qu'il faudra compter pour la même maison moyenne. Il s'agit d'une hausse de l'ordre de 2,5%. Quant aux tarifs ayant trait aux matières résiduelles, à l'eau et au transport en commun notamment, en quelque sorte facturés au prix coûtant, ils représenteront une augmentation de 54 \$. Soit 22 \$ de plus pour les déchets, 10 \$ pour l'eau, 12 \$ pour les pompiers, 10 \$ pour la police, 13 \$ pour le transport en commun, etc.

« Huitième ville en importance au Québec, avec plus de 126 000 citoyens et citoyennes, la Ville de Lévis demeure dans le peloton de tête des grandes villes pour sa fiscalité et la charge financière modérée qu'elle propose à sa population », a affirmé M^{me} Roy-Marinelli, soulignant également que son premier budget est « responsable et équitable ».

PLUSIEURS GROSSES FACTURES

Réservée dans ses observations, la nouvelle mairesse ne s'est pas aventurée à casser du sucre outre mesure sur son prédécesseur Jean Garon, s'en tenant à noter que « ce budget 2006 est tributaire de nombreuses décisions prises par l'administration précédente ». Elle remarquera également que le gel des taxes foncières s'arrête tôt ou tard à un mur. « Elle a été gelée pendant quatre ans. Maintenant, il faut payer », a-t-elle souligné.

Et il y a aussi que la Ville de Lévis, grande ville, a de grandes obligations à assumer qui découlent des orientations gouvernementales. Notamment le Plan de gestion des matières résiduelles : facture de 1,5 million \$; la gestion de l'eau potable : facture de 600 000 \$; la poursuite du plan de la police de niveau 2 : facture de 500 000 \$; le développement du Service de protection contre les incendies : facture de 700 000 \$. S'ajoute l'impact de la hausse du prix des carburants : facture de 300 000 \$.

Il faut encore aux administrateurs municipaux lévisiens compter avec l'aplanissement des écarts de rémunération des fonctionnaires des 10 anciennes villes : facture de 2,5 millions \$. Et un coup de pouce additionnel à la Société de transport de Lévis (STL) pour situer l'effort municipal

dans la moyenne québécoise : facture de 700 000 \$.

Des chiffres cités par la présidente du Comité des finances, Anne Ladouceur, il est néanmoins ressorti que les Lévisiens ne paieront pas tous de la même façon.

« La hausse du compte de taxes des trois quarts des contribuables sera inférieure à la moyenne de 82 \$ », a souligné la grande argentière.

Compte tenu de la mécanique de l'harmonisation, ce sont les résidents de Saint-Romuald qui devront éponger le compte de taxes le plus élevé, soit 2167 \$, en hausse de 66 \$. Et ceux de Saint-Nicolas devront absorber la plus forte augmentation, soit 127 \$, de quoi porter leur compte à 1809 \$. Les contribuables de Pintendre auront le compte le moins élevé, une augmentation de 78 \$ le portant à 1717 \$.

90 \$ POUR LES COMMERCE

Pour les immeubles commerciaux, les taxes augmenteront de 90 \$ en moyenne. Mais cette hausse sera inférieure à ce niveau pour 72 % de ces contribuables.

Les élus lévisiens ont adopté ce premier budget de l'administration Roy-Marinelli par 11 voix contre 4. Seuls les membres du Parti des citoyens et des citoyennes (PCC) ont en effet voté contre, l'ancien président du comité des finances de Jean Garon, Alain Lemaire, estimant notamment que les nouvelles taxes dépassent la capacité de payer d'un certain nombre de contribuables.

► Variation des comptes de taxes

Résidence unifamiliale desservie
Évaluation moyenne de 118 500 \$

75% des contribuables qui auront
une hausse inférieure à 82 \$

	2005	Hausse	2006
Saint-Romuald	2102 \$	+ 66 \$	= 2167 \$
Saint-Étienne	2077 \$	+ 75 \$	= 2153 \$
Saint-Jean	2039 \$	+ 64 \$	= 2104 \$
Ex-Lévis	1816 \$	+ 79 \$	= 1895 \$
Saint-Rédempteur	1742 \$	+ 45 \$	= 1787 \$
Breakeyville	1703 \$	+ 76 \$	= 1779 \$
Pintendre	1639 \$	+ 78 \$	= 1717 \$

25% des contribuables qui auront
une hausse supérieure à 82 \$

	2005	Hausse	2006
Saint-Joseph	1888 \$	+ 102 \$	= 1991 \$
Saint-Nicolas	1682 \$	+ 127 \$	= 1809 \$
Charny	1614 \$	+ 106 \$	= 1719 \$

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

MALADIES CORONARIENNES

La moitié des personnes atteintes n'étaient pas à risque

Une équipe de Québec appelée à percer le mystère

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ La moitié des maladies coronariennes se manifesteraient chez des patients qui ne présentent aucun des facteurs de risque connus.

Même sans hypertension, taux de cholestérol élevé, diabète, consommation de tabac ou stress important, les artères nourrissant votre cœur pourraient être touchées, note le Dr Paul Talbot, cardiologue à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. « On se retrouve avec une maladie qui réussit à se manifester sans qu'on ait pu le prévoir dans 50 % des cas. »

UN AUTRE FACTEUR

Dans l'espoir de percer le mystère, le médecin de Québec et son équipe prendront part à une vaste étude nord-américaine.

« On pense qu'on va démontrer qu'il

existe un autre facteur de risque ».

Les chercheurs espèrent prouver, en testant quelque 15 000 cobayes, qu'une protéine est impliquée dans les défaillances de notre pompe.

S'ils réussissent, les médecins pensent pouvoir agir en amont de la maladie, chez des sujets qui ne sont pas encore touchés. Le Dr Talbot évalue que de nombreux patients seront alors sauvés, puisqu'ils pourront subir un dépistage précoce.

Une centaine de centres de recherche canadiens et environ 400 aux États-Unis participeront aux travaux au cours des trois prochaines années.

COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Le transfert des finissants de l'école du Rucher vers Beauport suspendu pour un an

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

■ Même s'il n'a jamais été question de fermeture d'école, la grogne des parents de l'école primaire du Rucher, à Charlesbourg, a eu en partie raison de la révision des territoires de recrutement de la commission scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS).

Le conseil des commissaires s'est donné un an pour trouver le moyen de regarnir les rangs de l'école secondaire Samuel-de-Champlain, à Beauport. Au départ, la direction générale avait suggéré le déplacement, dès l'automne 2006, des finissants de sixième année de l'école du Rucher vers Samuel-De-Champlain. Cela représente une trentaine d'élèves par année. Actuellement, les adolescents du secteur fréquentent la Polyvalente de Charlesbourg.

Mais les parents ont rouspété car leurs familles font toutes leurs activités à Charlesbourg et s'identifient à l'ancienne ville de banlieue. Pour bien faire valoir leur opposition, ils ont rassemblé 1493 noms dans une pétition, dont 895 provenant directement du bassin de l'école du Rucher. Même les enfants ont fait leur part en allant déposer à la direction de la Polyvalente de Charlesbourg un petit mot précisant pourquoi ils veulent y faire leur secondaire.

DÉCROISSANCE

Il semble que le message ait porté. Les commissaires ont décidé de regarder ailleurs. Car les problèmes de décroissance démographique du bassin de l'école secondaire Samuel-de-Champlain ne sont pas réglés pour autant. « Il faut être en veille et revoir l'offre de services », insiste Jean-François Parent, porte-parole de la CSDPS. Les concentrations en soccer et en informatique, par exemple, pourraient attirer de nouveaux élèves.

Si tel n'était pas le cas, le transfert des finissants de l'école du Rucher pourrait revenir à l'ordre du jour. « C'est difficile de vous dire que les parents peuvent être rassurés à long terme », admet M. Parent.

Julie Lesage, présidente du conseil d'établissement, se « croise les doigts » pour que les pistes de solution propo-

sées à Samuel-de-Champlain soient les bonnes ».

TRANSFERTS ACCEPTÉS

Par ailleurs, le conseil des commissaires a entériné les modifications proposées pour trois autres secteurs. À Lac-Saint-Charles, une partie de la clientèle de l'école L'Arc-en-Ciel est transférée vers La Passerelle. Une trentaine d'élèves sont visés, dont plusieurs étaient déjà inscrits à la Passerelle en raison de la surpopulation à l'Arc-en-Ciel.

Ces élèves veulent poursuivre leurs études à Charlesbourg

Six élèves vivant à la limite des anciennes commissions scolaires de Beauport et des Chutes-Montmorency verront une vieille aberration corrigée. Jusqu' alors, leur autobus passait devant trois écoles pour les mener aux Quatre-Vents. Ils iront désormais à l'école la plus près, celle du Sous-Bois.

À Charlesbourg, une cinquantaine d'écopiers fréquentant l'école Cap-Soleil/Des Loutres iront grossir les rangs de L'Oasis, dont la clientèle est en déclin. Là aussi, les parents ont fait valoir leur opposition au sein du conseil d'établissement, car leurs enfants devaient rouler environ trois kilomètres en autobus scolaire au lieu de marcher à l'école, mais ils n'ont pas poussé plus loin leur démarche.

Contrairement aux commissions scolaires de la Capitale, qui doit fermer des écoles dans Limoilou, et des Découvreurs, qui a flirté avec l'idée de fermer Saint-Mathieu, la commission scolaire des Premières-Seigneuries veut à tout prix éviter les fermetures.

Toujours hospitalisé

■ Toujours hospitalisé après avoir subi une intervention chirurgicale, Daniel Duquet n'a pu être amené au palais de justice, hier, pour subir son enquête sur mise en liberté provisoire. L'homme de 36 ans de Beauport a été atteint à la cuisse par un coup de feu tiré par un policier de Lévis, la semaine dernière. Duquet aurait alors tenté de s'emparer de l'arme du patrouilleur. Il est aussi accusé d'avoir conduit sous le coup d'une interdiction, d'avoir infligé des lésions corporelles en se livrant à des voies de fait contre l'agent de police et d'évasion d'une garde légale. Son enquête sur cautionnement a été remise au 6 janvier. Richard Hénauld

EN BREF

Amendes de 31 458 \$ à un éleveur de porcs

■ Clément Roy, un éleveur de porcs de Saint-Jules, dans la MRC Robert-Cliche, vient d'écopier d'amendes totalisant 31 458 \$ pour diverses infractions environnementales. La Cour du Québec lui a imposé une amende de 10 000 \$ pour avoir omis de prendre les mesures requises pour empêcher des déjections animales d'atteindre des eaux de surface et un cours d'eau. Deux amendes de 6000 \$ lui ont aussi été imposées pour avoir augmenté ses cheptels au-delà de ce qui était autorisé. Il a aussi écopé d'une amende de 2000 \$

pour avoir entravé l'exercice des fonctions d'un inspecteur en environnement. Le producteur porcin devra aussi payer la facture de 7458 \$ pour les analyses de laboratoires demandées par le ministère de l'Environnement. Marc Saint-Pierre

Record de permis de construction à Québec

■ À sa dernière séance du conseil municipal, le responsable sortant du développement économique, Claude Larose, n'était pas peu fier d'exhiber les statistiques économiques de la Ville pour l'année 2005. « C'est encore meilleur que ce qu'on

avait anticipé », disait-il. En date de la fin de novembre, la Ville de Québec avait émis pour plus de 740 millions \$ de valeur de permis de construction, soit 30 millions \$ de plus qu'à la même période l'an dernier. « On va dépasser les 800 millions \$ de valeur de permis émis en 2005, note Claude Larose. C'est un record absolu. » Plus de 4000 logements ont été créés comparativement à 3700 unités en 2004. C'est dans l'arrondissement Les Rivières qu'on trouve la plus grande valeur de permis et la plus importante création de logements. Par ailleurs, Emploi-Québec note, pour novembre, une diminution de 0,4 % du taux de chômage, qui chute à 4 %. La population active s'est accrue de 7400 personnes en novembre. Isabelle Mathieu

Funérailles de Valérie Gignac: des milliers de policiers attendus

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

La policière Valérie Gignac, abattue d'un projectile d'arme de gros calibre la semaine dernière à Laval, recevra aujourd'hui un dernier hommage de ses collègues de tout le pays. Entre 2000 et 4000 policiers prendront part aux funérailles civiques à la mémoire de la jeune agente de 25 ans morte en devoir.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Laval promet d'être solennelle. « Des milliers de policiers, agents correctionnels et autres représentants de la loi sont attendus du Canada et de l'est des États-Unis, quelque 500 proviennent de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal et autant de la Gendarmerie royale du Canada. À cela, il faut ajouter quasiment l'ensemble des 550 agents de la police de Laval. Ça monte rapidement », explique Guy Lajeunesse, porte-parole du service municipal lavallois.

La police de Québec, région d'origine de Valérie, plus précisément Loretteville, n'est pas en reste. Sylvain Boisvert, porte-parole de la sûreté municipale de la capitale, confirme l'envoi d'une délégation d'une soixantaine de policiers, dont le chef Daniel Langlais.

M. Lajeunesse prévoit la formation d'un cordon policier

de un demi-kilomètre de long avec huit agents en rang (de largeur) pour accueillir le convoi funéraire jusqu'à l'église.

FOULE NOMBREUSE

L'enceinte peut recevoir 1100 personnes. Les autres suivront la cérémonie en simultané dans des salles spécialement aménagées. « Nous avons réservé la salle de spectacle et le gymnase d'un complexe avoisinant l'église. Nous y aménagerons des écrans sur lesquels seront transmises les funérailles », explique M. Lajeunesse. Ce dernier ne fermait pas la porte hier en fin d'avant-midi à louer le Colisée, situé aussi tout près, s'il devait y avoir encore plus de monde que prévu.

La cérémonie débute à 14 h. C'est l'abbé Raymond LeFebvre, aumônier de la Fraternité des policiers de Laval, qui présidera l'assemblée.

Valérie Gignac a été tuée d'un projectile à travers la porte d'un appartement où elle se rendait pour une intervention de routine. L'homme qui se trouvait à l'intérieur, François Pénin, avait été condamné deux jours avant à 500 \$ d'amende pour harcèlement criminel contre une policière de Laval. Il lui était interdit de posséder une arme à feu, sauf permission pendant la période de la chasse, ce qui lui aurait été accordé sous conditions.



Une policière était inconsolable à sa sortie du salon funéraire où était exposée hier sa collègue Valérie Gignac.



des cellulaires vraiment généreux



Nous avons regroupé nos services les plus recherchés pour propulser votre expérience cellulaire:

- Télé sur votre cell¹
- Service walkie-talkie 10-4^{MC}
- MSN^{MD} Messenger¹
- Messagerie photo et vidéo¹
- Messagerie texte¹
- Centre de messages¹

Obtenez ces services gratuitement pendant 3 mois.⁴
En prime: 6 mois d'appels locaux illimités



Cadeau-boni Obtenez GRATUITEMENT un lecteur DVD portable¹
Une valeur de 200\$



Et bien simple.^{MC}

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité | bell.ca/mobilité | 1 888 4MOBILE

Espace Bell

ALMA Plaza 1 (418) 662-0469	QUÉBEC 1171, boul. Charest Ouest (418) 687-2121
AMQUI 114, boul. St-Benoît O. (418) 629-6430	1100, rue Bouvier Bureau 350 (418) 627-6000
BAIE-COMEAU 997, boul. Lafleche (418) 295-1294	Les Galeries de la Capitale (418) 627-2555
CHICOUTIMI 1915, boul. Talbot (418) 696-0506	Place Fleur-de-Lys (418) 529-9292
Place du Royaume (418) 693-1188	RIMOUSKI 341, 2 ^e Rue Est (418) 722-7717
DOLBEAU 1471, boul. Walberg (418) 239-0063	76, rue St-Germain Ouest (418) 723-0999
GASPÉ 157, boul. de Gaspé (418) 368-5004	RIVIÈRE-DU-LOUP Centre commercial Rivière-du-Loup (kiosque) (418) 868-8888
HAVRE-ST-PIERRE 1111B, rue Bontale (418) 338-1301	SEPT-ÎLES 1230, boul. Laure (418) 962-6568
JONQUIÈRE Galeries Jonquière (418) 695-0238	STE-FOY 2785, boul. Laurier (418) 650-1000
LEVIS 104, route Président-Kennedy (418) 837-0222	Place Laurier (418) 658-8678
Galeries Chagnon (418) 833-3848	ST-GEORGES-DE-BEAUCE Carrefour St-Georges (kiosque) (418) 228-5521
MARIA 111, boul. Perron O. (418) 759-5225	ST-NICOLAS 585, route 116 (418) 831-2355
MATANE Les Galeries du Vieux Port (418) 562-0235	
PASPÉBIAC 108, boul. Gérard-D.- Lévesque Est (418) 752-2003	

Bell Mobilité

BEAUPORT Inter Cellulaire enr. 488, boul. Rochette (418) 660-9909	ROBERVAL Cellulaire Chic 612, boul. Marcotte (418) 275-0606
QUÉBEC CBCI Telecom inc. 2800, St-Jean-Baptiste Bureau 100 (418) 626-1800	

L'offre prend fin le 31 décembre 2005; offert avec nouvelles activations du téléphone et un engagement de 3 ans d'un forfait Tout-en-un de 35 \$/mois ou plus. Services et options offerts sur certains appareils dans la zone de couverture 1X de Bell Mobilité là où la technologie le permet. Prix/offre(s) et options sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Photos à titre indicatif. D'autres conditions s'appliquent. (1) En plus des frais pour télécharger certains contenus, les minutes de temps d'antenne sont comptabilisées pendant le téléchargement. (2) À l'exclusion des alertes textes, des messages commutés et des messages texte rehaussés. (3) L'écoute à partir du cellulaire peut entraîner des frais de temps d'antenne local, interurbains et d'itinérance (y compris impôt étranger). (4) Offert avec abonnement au Forfait Propulsion 10, 15 ou 25, ajouté à un forfait mensuel vocal (excluant le forfait Famille). Le tarif mensuel alors courant s'applique par la suite. (5) Avec nouvelle activation dans le cadre d'un engagement de 3 ans à un forfait voix consommateurs d'une valeur mensuelle min. de 35\$. Un lecteur DVD par client (limite d'un lecteur DVD par compte avec le forfait Famille), jusqu'à épuisement des stocks. 10-4 est une marque de commerce de Bell Canada. MSN est une marque déposée de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.



Le clown est mort, vive le clown !

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Les clowns m'ont toujours tombé sur les nerfs, surtout Ronald MacDonald. Il essaie d'être drôle, de toutes les façons possibles, en donnant des balounes et tout, mais il ne l'est pas ou si peu. Les politiciens font davantage rigoler. Mais puisque toute règle comporte son exception, la mienne a un nom, de seulement trois petites lettres: Sol.

Le décès de Marc Favreau, en fin de semaine, marque la fin d'une époque. Pour une génération d'enfants qui a grandi avec *La Boîte à surprises*, Sol n'était pas un clown comme les autres. Il représentait la naïveté, la candeur, l'innocence, le clown qui fait de drôles de phrases, le clown qui tord le cou à la langue pour en faire jaillir des trésors d'imagination. On le regardait aller, à 70 ans passés, se donner encore en spectacle, et quelque part on se disait que tant qu'il serait là, avec sa façon de raconter la vie et ses petits travers, notre monde serait meilleur.

Tous les gamins des années 60 et 70 possèdent des souvenirs impérissables de l'émission *Sol et Gobelet*. Au retour de l'école, les joues rouges d'avoir trop jouer dehors, on s'installait devant la télé noir et blanc pour suivre les péripéties de ces deux clowns felliniens. Encore aujourd'hui, les petits devenus grands connaissent la ritournelle d'ouverture par cœur. « Sol et Gobelet sont deux drôles de pistolets. Ils marchent sur la tête, même si c'est pas leur fête. Sol n'est pas une cloche, c'est une sacrée galoche... »

Chaque épisode était un véritable petit bijou d'humour bon enfant. Un parmi d'autres. Gobelet n'aimait pas son nez et désirait en avoir un nouveau. De nos jours, il aurait fait appel à un chirurgien plastique, mais bon, on est à la fin des années 60 et les transformations extrêmes ne sont pas encore à la mode. Toujours est-il que Gobelet s'était rentré le nez dans une machine bizarre, et son appendice s'était mis à allonger, à allonger... Le pauvre Sol ne savait plus comment faire pour aider son copain. « Wouah! Wouah! Gobelet quel satané nez tu as... Wouah! »

Il faut dire qu'à l'époque, Radio-Canada savait y faire avec les tout-petits. Le 4 à 5 était l'affaire des enfants, pas celle de trois lionnes dégriffées qui parlent de tout et de rien, le plus souvent les deux à la fois, qu'importe, on s'en fout totalement. Sol disait qu'elles sont épouvantables, et il aurait bien raison.

À l'époque, la rectitude politique ne s'était pas incrustée dans les émissions pour enfants. Les spécialistes du ministère de l'Éducation n'avaient pas encore décidé que tout ce que regardaient les jeunes téléspectateurs devait être pédagogique. C'est venu un peu plus tard, avec *Les Oraliens* et *Les Cent tours de Centour*. Dé-

solé de vous rappeler de mauvais souvenirs...

Les « délinquants » du petit écran, dont Sol était l'un des chefs de file, s'en donnaient à cœur joie. Bobinette garrochait des pétards à la farine à la figure de son grand frère Bobino, et le directeur des programmes ne se faisait pas dire que Radio-Canada encourageait la violence gratuite. Dans *La Ribouldingue*, Paillason se goinfrait de patates en chocolat, et personne ne lui parlait de régimes et de gras trans.

Lorsque Sol disait des sottises, son coloc Gobelet aimait bien lui taper dessus ou lui écraser le gros orteil d'un coup de talon. À ce qu'on sache, Radio-Canada n'a jamais reçu de plainte pour cruauté à l'égard d'un clown.

Autre chose, Sol raffolait du pain tranché. Le pain tranché blanc, bien sûr. Aujourd'hui, une nutritionniste — elles sont partout, que voulez-vous... — lui aurait fait un petit sermon avec de gros yeux méchants. Dans le temps de le dire, elle aurait mis notre pauvre galoche au pain brun 12 céréales full Oméga-3.

Sol n'était pas un clown comme les autres, car il était un virtuose de la langue française. La France avait Raymond Devos, le Québec avait Sol. Il a inventé un langage qui a fait école. Avec lui, les mots prenaient un tout autre sens. Des images complètement folles naissaient dans la

tête du spectateur. Les Olympiques devenaient les Oeufs limpides, les sans-abri des embarrasants abris. C'est un premier sinistre qui gouvernait le pays. On n'allait pas à l'université, mais à l'adversité. Lorsqu'un gars rage, disait-il, il prend le nord aux dents. Wouah et re-Wouah!

Sol ne tirait pas des mots en l'air pour le plaisir d'épater la galerie. Un engagement social et politique se cachait aussi dans ses monologues. Sol, le clochard, n'a jamais oublié ses origines. Dans *Le Fier monde*, l'un des monologues les plus imaginatifs, il prenait la défense des petits et des laissés-pour-compte de la planète:

« Il est jamais pressé, le fier monde, disait-il. C'est comme pour manger, il peut attendre des mois et des mois. D'ailleurs, il ne mange prexe pas, le fier monde, il coupe le poivre en deux. Il met de l'eau dans son bain, il fait la disette. Gentiment. En famine. Le fier monde, c'est la plus grande sobriété de consommation. »

Adieu Sol, vieille galoche, tous les gamins de ma génération te saluent bien bas. Avec tes « hixtoires » uniques, tu en as fait rigoler et rêver du monde. Tu as été le plus « estradinaire », le plus drôle et le plus tendre de tous les clowns.

J'espère qu'il y a du pain blanc tranché pour toi là-haut, et que Gobelet ne t'écraiera pas trop souvent le gros orteil...

EN BREF

La France décore Nez rouge

■ La section canadienne du conseil de l'Ordre national du mérite de la République française vient d'accorder son Prix du civisme 2006 à « Opération Nez rouge », fondée par Jean-Marie de Koninck. Le service de raccompagnement lancé au Québec il y a plus de 20 ans « a tellement suscité l'intérêt et l'admiration qu'il a été repris en France et en Suisse, permettant ainsi de sauver des centaines de vies », relève le communiqué, diffusé hier. L'Ordre national de la république a été fondé en 1963 par le général de Gaulle « afin de récompenser les mérites distingués acquis dans une fonction publique civile ou militaire, ou l'exercice d'une activité privée ». En 2005, l'association canadienne de l'Ordre avait attribué son premier prix de civisme à Gabrielle Limoges, une jeune Québécoise impliquée auprès des jeunes. *Marc Lestage*

Saisie de stupéfiants à Lévis

■ La police de Lévis a saisi 16 000 \$ de stupéfiants en vrac lors d'une vérification de routine au Code de la sécurité routière dans le parc des chutes de la Chaudière, en fin de semaine. Les individus, un homme de 28 ans et une femme de 25 ans, avaient en leur possession 216 comprimés, 124 g de haschisch, 976 g de cannabis, près de 3 g de cocaïne et environ 500 \$ en argent. Ils ont comparu hier au palais de justice de Québec. *Jean-François Néron*

Prenez le temps de lire ceci

Nous ne sommes pas devenus concessionnaire #1 au Québec en vendant plus cher... Pensez-y!

	Sentra 2006 climatisée	Altima 2006	XTrail TI 2006	Murano 2006
Modèle				
	C4CG56	T4RG76	Y6RG56	L6TG16
Mensualité (+ taxes)	177\$	267\$	287\$	477\$
Terme location	60 mois	48 mois	48 mois	48 mois
Dépôt de sécurité	non	non	non	non
Kilométrage	24 000	24 000	24 000	24 000
Comptant (+ taxes)	1995\$	3995\$	3995\$	4995\$
Mois gratuit Payé par Capitale Nissan	3 mois	3 mois	3 mois	3 mois

Photos à titre indicatif



**CAPITALE
NISSAN**

125, rue Marais, Vanier, coin Pierre-Bertrand et de la Capitale **681-0011**



JEAN-FRANÇOIS BULTÉ
Conseiller-Vendeur

MARLIN
CHEVROLET

Marlin Chevrolet est le plus important vendeur d'automobiles et de camions Chevrolet du Québec Métro.

Nous pouvons donc offrir des prix compétitifs et le meilleur service de l'industrie.

A nos clients, nous offrons la connaissance technique et l'expertise.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER
(418) 688-1212
jf.bulte@marlinchev.com

La Fondation québécoise du cancer présente

Une chanson pour la vie

Votre don en échange d'une chanson!

www.info-cancer.com

Bonnie Chappell, porte-parole

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
1 800 363.0063

offrir

31

LA CHEMISE JEU DE RAYURES 19.99



LA CHEMISE JEU DE RAYURES 19.99

Économisez 58% sur un style jeune qui plaît beaucoup avec ses rayures de différentes largeurs, placées dans un agencement graphique très moderne. Blanc sur noir et tons de gris, choco, bleu. Pur coton. P.m.g.t.t.g. Rég. 48.00 Une idée exclusive dans la boîte-cadeau Simons.

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE, Vieux-Québec • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAM • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



L'amour en trois temps.

Passé. Présent. Futur.
Inspiré par Birks.

Bague Trilogy® de qualité supérieure, de la collection Birks Blue® : trois diamants ronds taille brillant, ornée d'un saphir signature, à partir de 6 775 \$.

BIRKS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 662.2622.

Transformez votre garage en Temple de la renommée.



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

**Sonata 2006 • Gagnante de la Meilleure voiture
familiale de moins de 35 000 \$**



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

**Azera 2006 • Gagnante de la Meilleure voiture
familiale de plus de 35 000 \$**



Pour une deuxième année consécutive, Hyundai a été honorée par l'Association des Journalistes Automobile du Canada en remportant cette fois le prix de la « Meilleure nouvelle voiture » dans deux catégories distinctes. Pas surprenant que de plus en plus de gens découvrent que Hyundai offre les véhicules parmi les plus impressionnants sur nos routes de nos jours.

0% 0
Financement à l'achat mensualité pour 90 jours

LE QUÉBEC ET LE CANADA

LOI 142

Contestation judiciaire à l'horizon

GILBERT LEDUC
Gleduc@lesoleil.com

À l'Association des juristes de l'État et à l'Association des substituts du procureur général du Québec, les volontaires se bousculent au portillon pour scruter la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public.

« Depuis vendredi matin, plusieurs de nos membres téléphonent à l'Association pour suggérer des pistes pouvant mener à la contestation de l'infâme loi 142 », fait remarquer M^{re} Marc Lajoie, le président de l'Association des juristes de l'État qui représente les 850 avocats et notaires des ministères et organismes de la fonction publique.

À leur grande stupéfaction, ces deux associations ont appris, la semaine dernière, que leurs membres faisaient partie des « victimes » de la loi 142. Pourtant, la convention collective des juristes ne viendra à échéance que le 31 décembre prochain et celle des procureurs de la Couronne ne se terminera que le 31 mars 2007.

« Quelle est l'urgence, aujourd'hui, de repousser les échéances au 31 mars 2010? On n'avait même pas encore déposé notre cahier de revendications! » pose M^{re} Lajoie qui ne comprend pas pourquoi le gouvernement n'avait pas inclus, tant qu'à faire, les avocats de l'aide juridique dans sa loi. Ces derniers ont les mêmes condi-

tions de travail que leurs collègues et leur contrat de travail se termine en même temps que celui des procureurs de la Couronne.

SANS PRÉAVIS

Comme LE SOLEIL le révélait, samedi, la loi 142 vise des employés de l'État qui ne s'attendaient pas du tout à en subir les foudres. En plus des juristes et des procureurs de la Couronne, il y a aussi les agents des services correctionnels, les ingénieurs, les constables du contrôle routier et les agents de conservation de la faune. À ce groupe, il faut ajouter les 2300 médecins résidents.

Contrairement à leurs camarades de mauvaise fortune, leur fédération n'a

pas été avisée 24 heures à l'avance. « Personne au ministère de la Santé et des Services sociaux ne nous a appelés. On l'a appris lors du dépôt de la loi à l'Assemblée nationale », raconte le président de la Fédération des médecins résidents du Québec, le docteur Martin Bernier.

Ce dernier explique que ses membres sont consternés compte tenu que la dernière rencontre de négociation remontait au 19 janvier 2005. « En tout, nous n'avons eu qu'une trentaine d'heures d'échanges avec le ministère et très peu sur la question salariale. »

Avec la loi 142, les médecins résidents devront se contenter, comme les autres salariés de l'État, des ma-

jorations salariales de 8 % sur six ans. Ils demandaient pourtant 16 % pour trois ans, soit 11 % pour 2003 et 2,5 % pour les deux années suivantes.

« En 1999, nous occupions le troisième rang au chapitre salarial au Canada. Nous avons, depuis ce temps, glissé à la queue du peloton. Nous nous retrouvons, aujourd'hui, à 12 % en bas de la moyenne canadienne », fait remarquer le Dr Bernier qui n'hésite pas à parler de « trahison » puisque le ministère avait déjà fait savoir à la fédération que les médecins résidents ne seraient pas touchés par une éventuelle loi spéciale et qu'il n'avait jamais été question d'une offre salariale de 8 %.



En entrevue-bilan hier, Jean Charest n'a pas voulu fixer d'échéancier pour nommer le nouveau protecteur du citoyen.

Charest prendra son temps pour remplacer la protectrice du citoyen

Pauline Champoux-Lesage quittera son poste dans deux semaines

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Le premier ministre Jean Charest prendra « le temps qu'il faut » pour pourvoir le poste de protecteur du citoyen, qui sera vacant dans deux semaines. Pauline Champoux-Lesage a avisé, cet été, qu'elle voulait tirer sa révérence à la fin de son mandat, le 3 janvier. Elle a réitéré sa volonté cet automne, puis envoyé, au début novembre, une lettre officielle à l'Assemblée nationale, tel que le veut la procédure. Au courant de ses intentions, le gouvernement libéral n'a toujours soumis aucun nom pour la remplacer.

En entrevue-bilan hier, M. Charest n'a pas voulu fixer d'échéancier pour nommer le nouveau protecteur du citoyen. Étant donné qu'il faut l'appui des deux tiers des 125 députés, le premier ministre prévient que « par expérience, ces choses-là commandent un certain temps avant que ça se règle ».

Affirmant ne pas vouloir étirer indûment l'intérim, qui sera assuré par Micheline McNicoll, l'adjointe de M^{me} Champoux-Lesage, M. Charest ne s'est pas montré pressé. « Je n'ai pas fixé d'échéancier et je n'en fixerai pas non plus. Ça peut dépendre de notre chance de

trouver la personne qui va faire consensus. On ne va pas chercher à faire courir l'intérim le plus longtemps qu'il faut. Mais, ce n'est pas la première fois qu'il y a un intérim. »

S'il n'a encore soumis aucun candidat à l'opposition, il informe que « des noms ont été évoqués, mais on ne tombera pas dans le piège de les faire circuler. Il y a la réputation de ces gens-là qui sont en jeu », plaide-t-il. Le protecteur du citoyen, dont le mandat est de cinq ans, est en quelque sorte le défenseur de M. et M^{me} Tout-le-monde contre l'appareil gouvernemental.

M^{me} Champoux-Lesage a succédé à Daniel Jacoby en 2001, qui a occupé ses fonctions sans mandat pendant trois ans. Premier ministre à l'époque, Lucien Bouchard souhaitait le départ de M. Jacoby, mais l'opposition libérale n'acceptait aucun des candidats à sa succession. M. Jacoby, dont la gestion avait été critiquée par le vérificateur général, se disait victime d'une vendetta, en raison de ses prises de position contre le gouvernement.

Bien que « chaque cas est un cas d'espèce », M. Charest a laissé entendre que la longueur de l'intérim dépendra de la collaboration de l'opposition. « Quand une nomination qui requiert l'appui de l'Assemblée se présente, il faut travailler avec l'opposition », a-t-il insisté.

La candidature doit avoir l'appui des deux tiers des députés

SONDAGE CROP-LA PRESSE

Le PQ récolte 50 % des intentions de vote

Plus de 70 % des Québécois insatisfaits des libéraux

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Plus populaire que jamais, le Parti québécois vient d'atteindre un sommet : 50 % des intentions de vote.

Après répartition des indécis selon la méthode CROP, André Boisclair, le nouveau chef péquiste, a toutes les raisons de se réjouir. Non seulement son parti est de plus en plus populaire, mais, à l'opposé, les libéraux stagnent et les adéquistes perdent des plumes. Si des élections avaient eu lieu entre le 8 et le 17 novembre, le PQ aurait obtenu 50 % des votes, le PLQ, 31 %, et l'ADQ 14 %, une chute de 3 % depuis le dernier coup de sonde.

Avant répartition, le PQ obtient 44 % des intentions de vote, le PLQ, 22 % et l'ADQ, 12 %. Les autres partis grugent 5 % des appuis, la même proportion que ceux qui n'ont pas l'intention d'aller voter. Les indécis comptent pour 13 % de l'échantillon de 1000 personnes jointes par CROP.

MAUVAISES NOUVELLES

Ce dernier sondage ne contient aucune bonne nouvelle pour les libéraux. Quoi qu'il dise ou qu'il fasse, le gouvernement Charest fait consensus contre lui, avec plus de 70 % des Québécois qui se rangent dans le camp des insatisfaits. C'est 7 % de plus que le mois dernier, où le sondeur avait observé une légère embellie. Depuis deux ans, jamais le taux d'insatisfaction n'a été inférieur à 60 %. Le taux de satisfaction, qui oscille habituellement autour de 30 %, s'établit aujourd'hui à 25 % à peine.

Les nouvelles ne sont guère meilleures pour l'Action démocrati-

que du Québec, qui perd encore du terrain, atteignant son plus bas score depuis au moins trois ans et demi. Seulement 12 % des personnes sondées donnent leur appui au parti de Mario Dumont. Pour mémoire, en novembre 2002, l'ADQ devançait les deux autres partis avec 32 % des intentions de vote.

Le chef adéquiste peut trouver réconfort seulement dans la région de Québec, où il devance largement les libéraux, avec 28 % des intentions de vote, contre 17 % pour les troupes de Jean Charest. À Montréal, l'ADQ obtient 14 % des appuis. Ailleurs au Québec, il plafonne à 11 %. Les libéraux font toujours bonne figure dans la métropole avec 33 %, soit 10 % de plus que dans les autres régions de la province, où le PQ rafle 62 % des appuis.

Les intentions de vote sur la souveraineté se maintiennent de sondage en sondage, avec environ 50 % d'appui pour chacune des options, après la répartition de CROP. Avant répartition, le Oui obtient 47 % d'appuis, le Non, 43 %. Les adéquistes, habituellement divisés sur la question, se rangent cette fois au deux tiers dans le camp des séparatistes.

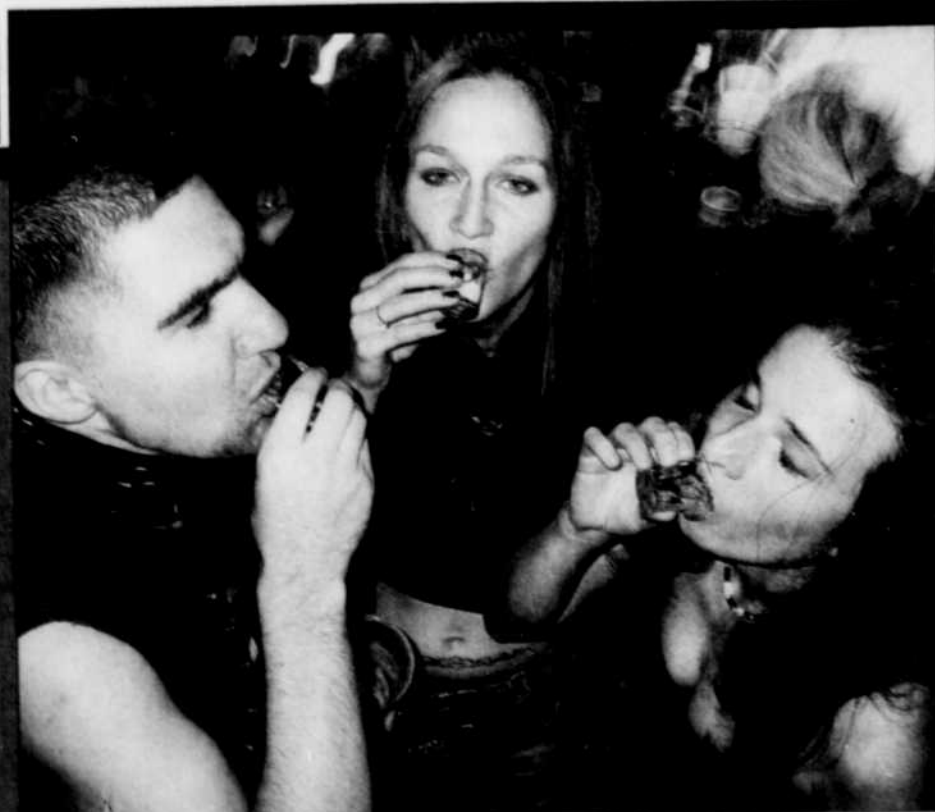
Étonnamment, presque 20 % des sympathisants péquistes ont répondu au sondeur qu'ils voteraient Non au prochain référendum. À l'inverse, 10 % des libéraux prévoient se prononcer en faveur de la souveraineté du Québec.

Dans le cahier
Arts et vie

Comme si le passage à la nouvelle année pouvait les absoudre, bien des gens laissent leurs inhibitions au vestiaire pendant le temps des fêtes. Bonheur des uns et cauchemar des autres, le party de bureau donne le coup d'envoi à ces grivoises festivités!

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Folies de bureau



EN BREF

Duhaime en procès

■ SHAWINIGAN — L'homme d'affaires Yvon Duhaime, de Shawinigan, aura finalement son procès pour crime d'incendie à compter du 12 juin. C'est ce qu'ont convenu les parties, hier, au palais de justice de Shawinigan. Le 21 novembre dernier, Yvon Duhaime avait renoncé à un procès devant jury. Il avait conclu que le choix de jurés impartiaux aurait été difficile du fait qu'il est connu d'à peu près tout le monde dans la région. Il ne souhaitait pas par ailleurs voir le procès transporté dans une autre région. Le crime d'incendie reproché à l'accusé se serait produit le 2 février 2005. Ce jour-là, une partie de son établissement hôtelier était ravagé par les flammes en pleine nuit. L'enquête de police s'est vite dirigée vers un incendie d'origine criminelle qui a mené les enquêteurs à considérer Yvon Duhaime comme étant l'auteur du crime. Ce dernier s'en est toujours défendu. *PC*

Sus aux mains sales

■ WASHINGTON — Négligence, stress, facteurs culturels ou religieux: trop souvent médecins et infirmiers ne désinfectent pas leurs mains, un manque à l'hygiène élémentaire responsable de la plupart des infections acquises dans les hôpitaux du monde, selon les autorités sanitaires internationales. «Chaque année, le traitement et les soins de millions de malades ou de personnes victimes d'accident sont compliqués par des infections acquises lors de leur séjour à l'hôpital», a expliqué la Dr^{re} Benedetta Allegranzi, une consultante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors d'une présentation à la 45^e conférence annuelle sur les agents antimicrobiens et la chimiothérapie. «L'hygiène des mains est la chose la plus importante pour réduire ces

infections mais le respect de cette règle par le personnel médical est généralement faible», a-t-elle ajouté. Deux millions de personnes contracteraient chaque année des infections durant des soins hospitaliers, provoquant près de 90 000 décès. *AFP*

Gare au diesel

■ TORONTO — Respirer des gaz d'échappement de moteurs diesel perturbe le fonctionnement des vaisseaux sanguins, indique une étude, suggérant un lien possible entre l'augmentation des crises cardiaques durant les périodes où la pollution atmosphérique est élevée. Les chercheurs ont découvert qu'une heure d'exposition aux gaz d'échappement des diesels provoquait une diminution de la capacité d'expansion, ou de dilatation, des vaisseaux sanguins. L'exposition à la pollution atmosphérique réduisait aussi les niveaux d'un enzyme qui aide à prévenir les caillots sanguins, qui peuvent causer des crises cardiaques. À long terme, une exposition répétée augmente le risque de mort des suites de coronaropathies et de défaillances cardiaques. *PC*

Tuée par un camion de déneigement

■ MONTRÉAL — Deux piétons ont été heurtés hier par un camion de déneigement à Montréal. L'une des deux personnes, une femme de 21 ans, est décédée sur le coup. Son frère, âgé de 10 ans, a subi des blessures sérieuses, mais les médecins ne craignent pas pour sa vie. L'accident est survenu vers 18 h dans l'arrondissement Westmount. Tout indique que le conducteur du camion de déneigement n'a pas respecté un feu rouge. *PC*

Contre-offre prévue des grévistes de Mont-Tremblant

MONTRÉAL (PC) — Vingt-quatre heures après avoir reçu une offre «inacceptable» de la part de la direction de la station Mont-Tremblant, le syndicat des 1500 employés en grève devait lui faire parvenir une première réponse hier soir, craignant que la situation ne dégénère en «long conflit». Pour une troisième

me journée consécutive, moins du tiers des pistes étaient ouvertes.

Le syndicat, qui demande des hausses salariales de 15% sur trois ans, a reçu dimanche soir une offre patronale de 13,5% sur cinq ans. «Les gens sont vraiment vexés de l'hypothèse d'un contrat de cinq ans alors qu'on

avait clairement indiqué à l'employeur qu'on ne signerait plus d'ententes de plus de trois ans», a indiqué le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie. «Les gens sont en colère et ça augure mal pour un règlement avant Noël. On est très loin de ça.»

LE CADEAU QUI VA BIEN VIEILLIR

TUSCANOS
RESTAURANT • CAFÉ
CUISINE ITALIENNE
(pâtes, pizzas, veau, grillades et fruits de mer)

Déjeuners fruités
Tous les jours, de 7h à 14h
Spécial déjeuner
Du lundi au vendredi, de 7h à 11h **4\$50***

Table d'hôte (3 services)
Du lundi au vendredi, de 11h à 14h. À partir de **7\$55***
Du dimanche au jeudi, de 17h à la fermeture. À partir de **10\$55***

Dessert et cappuccino
à compter de 20h30 **5\$55**
*Non applicable les jours de fête

RENSEIGNEZ-VOUS
Réservez dès maintenant pour vos partys des fêtes!

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7H À 23H
vendredi et samedi jusqu'à 24h

1445, av. Jules-Verne, Sainte-Foy
Au coin de Duplessis, voisin du cinéma STARCITÉ Sainte-Foy
Tél. : 877-7200

CERTIFICAT-CADEAU
Faites preuve de bon goût en toute occasion en offrant un certificat-cadeau



LA NOUVELLE CARTE-CADEAU

Cette année, faites plaisir à coup sûr en offrant la Carte blanche de la SAQ! Il suffit de fixer la somme que l'on souhaite accorder (de 10 \$ à 500 \$) et le tour est joué: la personne qui la reçoit a carte blanche pour choisir ce qui lui plaira.

Pour vos cadeaux de dernière minute, passez en succursale.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



exclusivement magique

PLACE DE LA CITÉ
exclusivement votre

Martin prêt à défendre les eaux canadiennes

CAMBRIDGE (PC) — Le premier ministre libéral, Paul Martin, s'est dit prêt à prendre les moyens requis s'il est démontré qu'un sous-marin nucléaire américain s'est bel et bien retrouvé en eaux canadiennes sans autorisation.

«Le Canada va défendre sa souveraineté lorsqu'il y a des navires étrangers qui sont dans nos eaux. Ce sont des eaux territoriales du Canada et nous allons prendre les mesures qui sont nécessaires», a indiqué hier le premier ministre du Canada, présentement en campagne électorale.

Le quotidien *National Post* révélait, dans son édition d'hier matin, qu'un sous-marin nucléaire américain, le *USS Charlotte*, a navigué dans l'océan Arctique, le mois dernier, passant vraisemblablement en eaux canadiennes. Les autorités canadiennes se sont refusées à dire si elles avaient autorisé ce passage du sous-marin américain en eaux canadiennes.

Les experts consultés par le quotidien torontois croient toutefois qu'il serait improbable que les autorités canadiennes aient été avisées par les Américains.

«Les eaux arctiques sont des eaux canadiennes et les eaux canadiennes sont des eaux souveraines», a lancé M. Martin, lorsqu'interrogé à ce sujet

à l'occasion d'une conférence de presse, à Cambridge, en Ontario. M. Martin n'en a pas dit davantage et n'a pas même confirmé l'information.

MANQUE DE FERMETÉ

Le Parti conservateur, de son côté, n'a pas tardé à récupérer l'information, blâmant le premier ministre sortant pour son manque de fermeté dans sa défense de la souveraineté des eaux canadiennes.

Par voie de communiqué, le porte-parole conservateur en matière de défense, Gordon O'Connor, a demandé à M. Martin s'il avait communiqué avec les autorités compétentes pour protester contre la violation de la souveraineté canadienne sur ses eaux.

Il a aussi enjoint M. Martin d'informer les Canadiens des démarches qu'il a entreprises pour s'assurer qu'un tel événement ne se reproduise plus.

M. O'Connor a également demandé à connaître le nombre de voyages de navires étrangers en eaux canadiennes qui ont été recensés après coup, mais qui n'avaient pas été autorisés.

Le porte-parole conservateur a finalement ridiculisé la guerre des mots «bidon» lancée par M. Martin à l'endroit des États-Unis, dans les dossiers du bois d'œuvre et de la lutte contre les changements climatiques, notamment.



Abdullah Khadr, plutôt détendu, lors d'une conférence de presse au bureau de son avocat à Toronto, le 8 décembre dernier. Khadr a été arrêté par la GRC neuf jours plus tard.

Khadr aurait comploté contre les Américains

TORONTO (PC) — Le fils aîné d'une famille canadienne longtemps accusée d'avoir entretenu des liens avec le réseau terroriste Al-Qaida a reconnu avoir été impliqué dans un complot visant à tuer des soldats américains et le premier ministre du Pakistan, selon un affidavit dévoilé hier.

Tandis qu'il se trouvait en prison au Pakistan, en juillet, Abdullah Khadr a admis en présence de responsables américains avoir acheté pour Al-Qaida, deux ans auparavant, des armes qui devaient servir contre les forces américaines en Afghanistan, a affirmé le caporal Richard Jenkins, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Durant une période de six mois, en 2003, Khadr a acheté pour environ 20 000 \$ de munitions de fusil d'assaut AK-47, grenades, roquettes et projectiles de mortier, a indiqué M. Jenkins dans le document produit afin d'appuyer l'éventuelle extradition du suspect, demandée par les États-Unis.

«De plus, il a confessé avoir fourni des composants explosifs, à savoir du peroxyde d'hydrogène, afin de fabriquer des mines devant servir à Al-Qaida», a déclaré le caporal Jenkins, membre du groupe de la sécurité nationale faisant enquête sur l'extrémisme criminel au Canada. «Ces mines devaient servir contre les forces américaines et de la coalition (internationale).» Khadr a également reconnu avoir pris part à un projet d'assassinat du premier ministre pakistanais, selon M. Jenkins.

Khadr, qui n'a pas eu l'occasion de répondre à ces accusations, puisqu'elles n'ont pas encore été démontrées fondées, est demeuré debout, silencieux, jetant à l'occasion un regard dans la salle de tribunal bondée, hier, lors de sa brève comparution à Toronto. Le jeune homme de 24 ans demeure en détention et devra comparaître à nouveau, demain. L'enquête sur son cautionnement pourrait alors avoir lieu.

Abdullah Khadr a été arrêté par la GRC dans l'appartement de sa famille, dans le secteur est de la métropole canadienne, samedi soir, deux semaines avant d'être remis en liberté au Pakistan et être rentré au pays.

Fido met le paquet.



Forfait Fido à Fido

20\$ par mois
10\$ par mois pendant 4 mois

- 50 minutes de jour en semaine + 50 en prime
- 1000 minutes les soirs et week-ends dès 19 h
- 1000 minutes entre abonnés Fido
- Appels locaux illimités entre 17 h et 19 h pendant 12 mois

En plus
6 mois illimités

- Appels locaux
- Messages textes
- Messages images



Nokia 6630



Motorola V180



Motorola V190



LG 9500

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

Avec Entente Fido®

Faites vite!

Cette offre se termine le 24 décembre.



Composez le 1 888 945-FIDO (3436) ou achetez sur fido.ca

Le rabais de 50% sur les frais de service mensuels pendant quatre mois sur tous les forfaits Fido à Fido avec Entente Fido est offert jusqu'au 24 décembre 2005. L'offre portant sur les appareils gratuits est valide avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'attente Fido. Entente Fido jusqu'au 24 décembre 2005 ou jusqu'à épuisement des stocks. À l'activation d'un forfait mensuel de temps d'attente Fido à Fido avec Entente Fido, vous obtenez le double des minutes de jour pendant 24 mois. Offre valide du 6 décembre 2005 au 24 décembre 2005. L'offre de six mois d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités prend fin le 24 décembre 2005 et s'adresse aux nouveaux clients qui font acheter un forfait mensuel de temps d'attente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant la durée de l'offre, de ce qui suit : (i) messages textes et instantanés d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de service Fido canadien ou américain; (ii) appels locaux à l'inscription des appels locaux Fido ou reçus dans le réseau élargi; (iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de service Fido canadien. Appareil compatible MMS requis. Les clients qui font acheter l'option 5 à 7 illimités à 5 \$ recevront un crédit de 5 \$ sur leurs factures pendant 12 mois. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, de service d'appel d'urgence 911 (50¢ par mois), d'accès au réseau (6,95 \$ par mois) et autres frais applicables en sus. Sous réserve de la politique d'utilisation équilibrée de Fido. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

Place Fleur de Lys
Place Laurier
Galerie de la Capitale

FIDEL COMMUNICATIONS
Place Des Quatre-Bourgeois, 999, rue de Bourgogne, Sainte-Foy
GROUPE NÉGOCE INC.
4600, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
TELEPHONES ET ACCESSOIRES CHOQUELECTRONICS
1500, avenue d'Estimauville, Québec

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

FUTURE SHOP

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

Forage disputé pour l'Alaska

WASHINGTON (PC) — La bataille entourant un projet de forage pétrolier dans un parc de l'Alaska, projet auquel le Canada s'oppose, donne lieu à une grande épreuve de force au Capitole.

La Chambre des représentants des États-Unis a voté en faveur de l'ouverture de la Réserve faunique nationale de l'Arctique aux activités de forage, hier. Les défenseurs du projet l'avaient glissé dans un important projet de loi de financement des opérations militaires en Irak, des mesures visant à faire face à une éventuelle épidémie de grippe aviaire et des mesures d'aide aux victimes d'ouragans. Le projet législatif a été approuvé par la Chambre à raison de 308 voix contre 106.

Toutefois, les démocrates au Sénat ont affirmé que le fait de s'être servi de cette législation dans le but de faire passer le projet de forage constituait un abus de pouvoir. «Le pétrole est lié à la sécurité nationale, a cependant justifié le sénateur de l'Alaska, le républicain Ted Stevens. Le plus important consommateur de pétrole aux États-Unis est le département de la Défense.»

RÉSULTATS	
Tirage du 2005-12-19	
01 03 06 07 08 10 11 13 14 18	
19 24 27 33 43 44 54 57 58 67	
Tirage du 2005-12-19	
171 9642	NUMÉRO 805066
NOUVEAU: rendez-vous à 19h30, dès le 4 janvier 2006	

RÉSULTATS	
Tirage du 2005-12-19	
564F012	1 Ford Escape Hybrid 2006 (ou 47 500 \$)
2005-12-01 430D955	
2005-12-02 293D132	2005-12-10 153D253
2005-12-03 494A403	2005-12-11 604A077
2005-12-04 129D466	2005-12-12 786E179
2005-12-05 378E067	2005-12-13 235A916
2005-12-06 764A592	2005-12-14 687F571
2005-12-07 636C580	2005-12-15 747F125
2005-12-08 440E164	2005-12-16 529C617
2005-12-09 166E724	2005-12-17 118C877
	2005-12-18 328C370

Marché JEAN-TALON
— Charlesbourg —

Économisez
Dans une ambiance de Noël

OUVERT
19 au 23 décembre 9 h à 21 h
24 décembre 8 h à 16 h
29-30 décembre 9 h à 21 h
31 décembre 8 h à 16 h
www.marchejeantalon.com

1750, rue Périgord, Charlesbourg
Autoroute Laurentienne (73 Nord)
Sortie 151 (sortie Jean-Talon)
623-3424



À l'école des Bocages, à Saint-Augustin, les préparatifs sont commencés pour les célébrations de Noël. Une grande murale a été installée pour souligner cette fête chérie des enfants.

Noël modeste dans les écoles

L'adoption de la loi spéciale a laissé un goût amer dans la bouche des syndiqués

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

■ Oui, les enfants vont célébrer Noël à l'école cette semaine, mais non, ce ne sera pas la fête du siècle, malgré l'abandon des moyens de pression des enseignants.

La fin spectaculaire d'une intense période de négociations, sous la menace d'une loi spéciale, laisse un goût amer dans la bouche des syndiqués de l'éducation. Les enseignants ont accepté jeudi de renoncer pour toujours au boycott des activités étudiantes, mais ils n'ont pas pris le téléphone vendredi pour solliciter les services du père Noël ou réserver 30 places au théâtre.

Les moyens de pression en vigueur depuis le printemps n'interdisaient pas aux enseignants de fêter Noël, mais restreignaient les célébrations à l'intérieur des classes, comme ce fut le cas lors de la rentrée et à l'Halloween.

Leur abandon change peu de choses. « À trois jours d'avis, ce n'est pas clair qu'on va repenser complètement la fête de Noël », admet Conrad Berry, porte-parole du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ). Selon lui, il serait mal vu que des directions d'école réclament un « pow wow » quelques jours après l'adoption d'une loi spéciale. « Dans le contexte, je pense que ça doit rester modeste », dit M. Berry. Dans la plupart des écoles, les sapins ne sont même pas au rendez-vous cette année.

La même modestie devrait entourer la reprise des sorties éducatives, maintenant reconnues comme partie intégrante de la tâche des enseignants. « La majorité de nos membres ont encore l'entente dans la gorge, ils ne seront pas pressés de s'investir là-dedans », croit M. Berry.

« Les enseignants pourront toujours dire que ça ne les intéresse pas », ajoute Robert Paradis, président du syndicat des Deux-Rives, qui tient mordicus au principe de l'autonomie professionnelle des enseignants.

PERTES ENCOURUES

Guy Vadeboncoeur, président de la Société des musées du Québec, est conscient que « ça va reprendre à un rythme plus lent au début ». Ses membres estiment à 600 000 \$, ou 200 000 visites, les pertes encourues cet automne à cause des moyens de pression des enseignants.

Selon lui, il faudra au moins un an avant de reconstruire les ponts entre les écoles et les musées. « On a manifesté publiquement notre opposition à ce moyen de pression et on va peut-être nous en tenir rigueur », soupire-t-il.

Georges Normand, directeur du service de l'éducation au Musée de la civilisation, dans le Vieux-Québec, pense que les enseignants qui ont intégré les activités culturelles à leur enseignement y reviendront d'emblée. Ceux qui en font un simple classique de fin d'année mettront un peu plus de temps avant de se faire une raison.

Cela dit, le fait d'inclure les activités étudiantes dans la tâche des enseignants devrait améliorer les relations entre les milieux culturels et de l'éducation, espère Louise Allaire, directrice générale des Gros-Becs, centre de diffusion de théâtre pour enfants. Celle-ci y voit une occasion en or d'approfondir la réflexion sur l'accès aux œuvres des artistes pour les écoliers du Québec. « Pour moi, ce qui s'est passé, c'est la pointe de l'iceberg », dit-elle, préoccupée par la frontière dressée entre le pédagogique et l'artistique.



Les moyens de pression en vigueur depuis le printemps n'interdisaient pas aux enseignants de fêter Noël, mais restreignaient les célébrations à l'intérieur des classes.

IMPACT DES NOUVELLES CONVENTIONS COLLECTIVES

Pas de gros changements avant la rentrée

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

Il faudra attendre la rentrée de septembre 2006 pour que les changements inscrits dans les nouvelles conventions collectives des syndiqués de l'éducation bouleversent la routine des écoles.

C'est le cas notamment de la simplification des services aux élèves en difficulté et de l'embauche de 1800 orthopédagogues, enseignants-ressources, professionnels et employés de soutien pour leur venir en aide. L'investissement de 100 millions \$ sur trois ans est prévu pour les années 2006-2007 à 2008-2009.

« Bien franchement, même si on avait réglé en juin, ça aurait été difficile d'aller plus vite », indique Bernard Tremblay, directeur des relations de travail pour la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Cela n'empêche pas des petits ajustements ici et là dès le 1^{er} février, date d'entrée en vigueur des nouvelles conventions. Des efforts pourront no-

tamment être faits pour assurer la stabilité du personnel de soutien qui œuvre auprès des élèves en difficulté. Par exemple, un enfant handicapé qui doit être accompagné en classe pourra compter sur la même personne toute l'année.

Les secrétaires d'écoles auront également droit au rattrapage salarial qu'elles réclamaient depuis sept ans et qui portera leur taux horaire de 17 à près de 20 \$. De quoi leur redonner le sourire quand elles mettront un pansement sur un genou éraflé.

Bernard Tremblay souligne aussi les effets indirects d'articles moins populaires. Par exemple, le partage des frais d'arbitrage de griefs. « Le temps et l'argent qui étaient mis là-dedans pourront être récupérés pour les services directs aux élèves. »

CÉGEPS

Dans les cégeps aussi, les changements se feront principalement à l'automne. Les 10 millions \$ déblo-

qués pour l'encadrement et l'accompagnement des étudiants ajouteront l'équivalent de 188 postes d'enseignants à temps complet dans tout le réseau. Pour de gros collèges comme Limoilou, F.X.-Garneau ou Sainte-Foy, cela signifie entre 200 000 et 300 000 \$ de plus pour permettre des libérations, financer des projets spéciaux ou créer des postes.

Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignants du collégial (FEC-CSQ), affirme que ces changements « ne donnent absolument rien de plus aux étudiants » parce que les employés réalisaient ces tâches par-dessus tout le reste, de façon bénévole.

Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps, est plus optimiste. « Le travail va être fait par plus de monde et il va être mieux fait », assure-t-il.

M. Boucher pense que les étudiants profiteront également de la création de programmes temporaires pour combler des besoins de formation très précis ainsi que de l'ouverture faite à l'enseignement à distance.

GRÈVE AU MENU

La FSSS part en guerre

La Fédération se dit victime d'un règlement de comptes de la part du gouvernement

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ Se disant victime d'un « règlement de comptes » de la part du gouvernement et des associations patronales et d'un « saccage de la convention collective » de ses 105 000 membres, la puissante Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) n'écartera pas la possibilité de défier la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et de recourir à la grève.

« Nous sommes conscients de la sévérité de la loi 142 mais c'est la survie de notre Fédération qui est en jeu. Ce n'est pas vrai qu'on va laisser le gouvernement et les patrons nous démolir », a déclaré, hier, le président de la Fédération, Pierre Lamy.

La FSSS ne fait pas partie des syndicats qui ont convenu d'une entente de principe avec l'État avant l'adoption, jeudi soir dernier, de la loi 142 décrétant les salaires et les conditions de travail dans le secteur public. Dans les faits, il n'y a que la FSSS qui, dans la santé, a levé le nez sur un tel accord.

En décidant de ne pas rentrer dans le rang, la FSSS en paye le prix, a indiqué M. Lamy. « Nous perdons l'essentiel des conditions de travail et des droits contenus dans la convention collective », a-t-il tranché, convaincu que la tête de la FSSS et de la CSN, dans la santé, avait été mise à prix.

Par exemple, les mesures de rétention offertes aux infirmières, aux techniciennes et aux professionnelles membres de la FIQ, de la FTQ ou de l'Alliance du personnel technique et professionnel de la santé et des services sociaux (APTS) ne profiteront pas aux travailleuses de la FSSS.

« Le gouvernement vient de créer deux catégories d'employées : celles qui sont syndiquées à la FSSS et celles qui ne sont pas syndiquées à la FSSS. Il s'agit d'une injustice profonde, d'un choix injustifiable et indéfendable dans toute société démocratique. »

Dans un contexte de concurrence syndicale, ça va évidemment faire mal à la FSSS. Cette dernière n'a jamais caché qu'elle avait réussi, au fil des ans, à négocier la meilleure convention collective dans le réseau dans la santé. À noter que tous les syndicats prétendent la même chose. « Aujourd'hui, avec le décret, ça nous place en dessous de toutes les organisations syndicales. On ne mourra pas demain. À moyen terme, par contre, les syndicats vont aller voir ailleurs. »

À l'occasion d'un point de presse tenu en marge du conseil fédéral de la FSSS, Pierre Lamy a admis, avoir négocié directement avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, jusqu'à la toute dernière minute.

« J'étais prêt à concéder plusieurs de nos droits dans la convention collective en échange d'un minimum de contrepartie — l'obtention d'un droit additionnel sur les clauses de sous-



ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
En décidant de ne pas rentrer dans le rang, la FSSS en paye le prix, a indiqué son président Pierre Lamy.

traitance — mais le ministre ne cessait de me dire qu'il n'avait pas de mandat. C'est pour ça que j'ai dit non à une entente de principe. »

LA GRÈVE

Dans son allocution au conseil fédéral, Pierre Lamy a proposé aux camarades « de résister, de se battre et de s'engager dans l'une des luttes syndicales les plus dures de notre histoire » et d'adopter, d'ici les prochaines semaines, un plan d'action qui « comprendra nécessairement une perspective de grève dans le cas où tous les autres moyens de pression ne suffiraient pas à nous faire comprendre. »

La loi 142 ne fait pas de cadeau à ceux qui osent la défier : perte de deux jours de salaire pour chaque jour de grève, amendes pouvant atteindre 500 \$ pour un salarié, 35 000 \$ pour un leader syndical et 125 000 \$ pour un syndicat pour chaque jour de grève.

Par ailleurs, le chef syndical n'a pu s'empêcher d'envoyer un *jab* à la FTQ qui, l'an dernier, n'avait pas voulu participer à un mouvement de grève sociale.

« Cela aurait pu être le signal de départ d'un mouvement assez puissant pour freiner ce gouvernement. Nous payons tous, aujourd'hui, le prix de cette erreur de stratégie. L'absence de cohésion syndicale à un moment aussi critique a donné au gouvernement le signal qu'il pouvait tout se permettre. »

La grippe aviaire ne s'est pas envolée

Les risques sont toujours présents, prévient un médecin du ministère de la Santé

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN

BRicard@lesoleil.com

La grippe aviaire H5N1 semble disparue des radars médiatiques. Mais cela ne signifie pas qu'elle s'est envolée.

Le virus existe bel et bien, rappelle Michel Savard, médecin-conseil au ministère de la Santé québécois. « Nous ne sommes pas dans le domaine hypothétique. C'est le monde du réel. Ce virus-là, quand il entre dans un poulailler, il le décime. »

Le danger pour notre espèce n'évolue toutefois pas. « Pour l'instant, c'est plus une préoccupation pour les gens qui s'occupent des oiseaux. » L'Organisation mondiale de la santé (OMS) parle encore d'une menace de niveau trois sur six : la transmission de l'animal à l'humain est rare, celle entre deux humains, rarissime. « C'est toujours en Asie et toujours chez des gens qui ont des contacts étroits avec les oiseaux. »

Voilà pourquoi les citoyens ne devraient pas vraiment s'en préoccuper, selon le médecin. Pour l'heure, la grippe annuelle, qui se pointera sous peu, représente un plus grand danger.

ORGANISATION

Par contre, « il serait imprudent pour les autorités de santé publique de prendre ça à la légère. Même les petites pandémies, c'est d'un million à deux millions de décès. Vous jouez

dans les ligues majeures. (...) Le tsunami, c'est 228 000 morts. »

Aussi, les gestionnaires de notre santé collective s'organisent, explique M. Savard. « On se prépare pour toute pandémie, que ce soit celle-là ou non. (...) Ce nouveau virus, c'est une excellente opportunité pour nous de revoir nos plans d'urgence. » Des plans qui pourront être adaptés à d'autres problèmes, même à d'incertaines attaques terroristes, note-t-il.

La transmission de l'animal à l'humain est rare, celle entre deux humains, rarissime

« J'ai rarement vu autant de mouvement que maintenant au niveau de la préparation, ajoute-t-il. Mais, il n'y a aucun pays qui peut dire : "Nous sommes prêts". »

Le dernier décompte officiel de l'OMS fait état de 139 cas de grippe aviaire A/H5N1 dans le monde, dont 71 décès. Tous sont répertoriés en Chine, au Cambodge, en Indonésie, en Thaïlande et au Vietnam.

Ce ne sont que les cas « déclarés et prouvés », fait remarquer le Dr Savard. « On n'est pas dupe, ce n'est pas le reflet du réel. » Certains gouvernements s'inquiètent d'ailleurs que le virus soit plus répandu que ce qu'affirment leurs homologues de l'Asie.

ÉDITORIAL

Fédéralisme équitable



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Stephen Harper continue d'imposer ses thématiques dans la campagne électorale en cours. Hier à Québec, il a à nouveau placé Paul Martin en mode réactif en étouffant sa vision des relations fédérales-provinciales. Le chef conservateur tient sur ce plan un discours que même Gilles Duceppe ne peut sèchement repousser du revers de la main. Le projet conservateur est en effet beaucoup plus près des aspirations d'une majorité de Québécois que celle du fédéralisme central fort à la Chrétien maintenant défendu par le chef libéral.

Les engagements de Stephen Harper vont bien au-delà d'une vague promesse de décentralisation. Il a notamment mis sur la table hier une Charte du fédéralisme d'ouverture qui assurerait les provinces d'un meilleur respect de leur autonomie et imposerait des limites claires au pouvoir de dépenser du fédéral dans leurs champs de compétence.

Le chef conservateur convient de plus avec les élus de l'Assemblée nationale, tous partis confondus, qu'il existe actuellement un déséquilibre fiscal qui étouffe bon nombre de gouvernements provinciaux. Il s'engage à le corriger à long terme, reconnaissant une nouvelle fois « que l'argent est à Ottawa, mais les besoins sont surtout dans les provinces et dans les municipalités ».

Quant aux aspirations du Québec d'avoir une voix à l'international dans ses domaines de juridiction, il affirme être prêt à travailler sur le modèle qui a récemment permis aux ministres Line Beauchamp et Lisa Frulla de défendre ensemble la nécessité de protéger la diversité culturelle devant l'UNESCO.

Bien sûr, plusieurs engagements actuellement sur la table sont encore à définir et à préciser, mais le fédéralisme d'équité défendu par Stephen Harper est en droite ligne avec plusieurs demandes traditionnelles du Québec en matière de renouvellement du fédéralisme.

Paul Martin prévient de son côté que cette approche provoquerait à terme la dislocation de la fédération canadienne. Mais le fédéralisme centralisateur pratiqué successivement par les Trudeau, Chrétien et maintenant, Martin est-il vraiment la meilleure garantie des fédéralistes contre la souveraineté du Québec?

Paul Martin peut plaider avec justesse que son gouvernement a aidé sa province en signant des ententes de plusieurs dizaines de milliards de dollars au cours des derniers mois. Mais le déficit du Québec continue de s'alourdir simplement à remplir des missions essentielles comme la santé et l'éducation. Pendant ce temps, Ottawa continue de multiplier les nouvelles initiatives et les incursions dans les juridictions provinciales. Et ses importants surplus budgétaires continuent d'être au rendez-vous.

Bref, M. Harper fournit aux Canadiens une excellente occasion pour pousser plus loin un incontournable débat, celui sur l'état de la fédération et son renouvellement.

Supprimer l'OMC?



Jean-Marc Salvé

JMSalve@lesoleil.com

La Terre a franchi la barre des 6,5 milliards d'êtres humains hier, selon les Nations unies. Une étape que personne n'a eu le mauvais goût de célébrer avec fanfare et trompettes, compte tenu de la misère frappant plus de la moitié de l'humanité... Surtout pas à Hong-Kong, où les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont fait le minimum pour soutenir le « cycle du développement ».

La réunion de l'OMC est un échec. Elle a mis en évidence le décalage existant entre les discours en faveur du développement et le plancher des vaches. Les intérêts des uns et des autres paraissent irréconciliables.

Ce qui est en cause, c'est notre capacité à imaginer un avenir commun à l'échelle de la planète.

Pour d'excellentes raisons, on se félicite, au Québec et au Canada, que le précieux système de « gestion de l'offre » ait été sauvé. Ce système concerne le lait, les œufs et la volaille. Il ne crée pas de distorsions dans le tiers-monde.

En Europe, on met en évidence la fin des subventions aux exportations agricoles en 2013. Il est vrai que l'Union européenne éliminera 2,7 milliards \$ en subventions aux exportations. Le problème est qu'elle continuera à verser 40 milliards \$ en subventions internes. Les fermiers du Sud ne soutiendront pas plus la concurrence à ce moment-là qu'aujourd'hui.

Pareil du côté des États-Unis, où l'on coupera seulement une fraction de l'aide versée aux producteurs américains de coton. Les espoirs des paysans de l'Afrique de l'Ouest ont été trahis.

Certes, le rendez-vous de Hong-Kong a marqué une avancée par rapport aux fiascos de Cancun, en 2003, et de Seattle, en 1999. Mais on est loin des ambitions affichées à Doha, en 2001, lors de l'ouverture de ce cycle censé venir en aide aux pays pauvres.

Malgré tout, les altermondialistes auraient tort de continuer d'accuser l'OMC de tous les maux. Cette organisation est une coquille vide. Elle est ce que veulent ses 149 États membres.

Peut-on dire pour autant que cet échec est dû aux égoïsmes nationaux? Allez dire cela aux agriculteurs des pays du Nord, qui se sentent menacés par la libéralisation du commerce agricole! Ils n'ont pas envie — et tout le monde le comprendra — de vivre ce que les ouvriers du textile, du vêtement et de tant d'autres secteurs industriels ont vécu depuis 40 ans.

Qu'on le veuille ou non, il faudra continuer à miser sur l'OMC. Seul un forum obligeant les États à s'asseoir à la même table pourra éviter que la loi du plus fort règne toujours en maître et marginalise encore davantage les plus faibles. Mais au désespérant rythme actuel, il faudra plusieurs générations avant l'instauration de règles équitables.

IRAK : JEU DE PATIENCE...



FLEG
20.12.05

CARREFOUR DES LECTEURS

Un homme SOLidaire

C'est avec joie que nous recevions à la fin novembre l'appui de Marc Favreau à *Droit de cité*, une déclaration en faveur des droits des personnes itinérantes. C'est avec tristesse que notre réseau a appris son décès. Avec le décès de Marc Favreau, les sans-abri perdent un allié. Depuis des décennies, le personnage de Sol aura permis une plus grande compréhension du sort des exclus. Ce personnage, avec les situations qu'il vivait, exprimait avec une grande finesse la vie des sans toit, des sans droit et des sans voix. Il y a trois ans, Marc Favreau acceptait de prêter son personnage à la campagne Solidaires face à l'itinérance. Celle-ci, mettant Sol en vedette, aura permis d'exprimer une autre voie que celle de l'intolérance face aux sans-abri. Il y avait l'homme public et le personnage, que l'on mêlait avec raison. Tous les deux auront eu une contribution remarquable. Nous te saluons.

Pierre Gaudreau, président
Réseau SOLIDARITÉ itinérance
du Québec
Montréal

Étonnant et subtil

Sol, un clown étonnant par son subtil jeu de mots. Il était plus percutant que ces humoristes n'ayant pas dépassé le stade anal et plus sage que ces moralistes s'interrogeant encore sur le sexe des anges! Sol était un vrai poète avec ses fringues et son masque pour nous tendre l'astucieux piège du rire et venir nous chercher. Les vraies choses passent par là. On ne peut pas toujours les camoufler par la vertu visqueuse et des excuses trop bien raisonnées! Sol était dans la tradition de ces grands et authentiques penseurs qui nous donnent un gentil coup de pied au cul, pour nous faire réfléchir. Accordons-lui une petite minute de silence en guise d'hommage.

Douglas Beauchamp
Ste-Foy

Sol à tout jamais!

Marc Favreau nous a quittés. Sol le magnifique! Sol, notre clochard à nous, le clochard fabuleux et l'inventeur de mots! Le tendre poète de la rue! L'homme au manteau de vent est parti, mais à jamais il laissera le souvenir du philosophe de la vie sous un habit de misère. Marc Favreau était Sol tout craché. Ce poète populaire aura su créer un personnage hors temps et universel, digne des plus grands. Un artiste libre, libre penseur! Un inventeur à sa façon! Un créateur qui aura su toucher le cœur et l'esprit des êtres humains. À en faire rire de bonheur! À en faire rire d'intelligence! Sol tu es parti, mais nous sommes encore là à l'entendre, à te comprendre et à t'aimer. Au revoir Marc Favreau et merci d'avoir tant fait vibrer nos âmes. Cher grand clochard génial devant l'éternel. Sol à tout jamais!

Yvan Giguère
Saguenay

J'ai perdu mon maître

En 1973 ou 1974, je crois, mon père a acheté la cassette huit pistes (les 35 ans et plus expliqueront aux autres de quoi il s'agit) du premier spectacle solo de Marc Favreau, *Enfin Sol*. J'avais trois ans. Outre les reprises de l'émission *Sol et Gobelet* — la meilleure série pour enfants qui ait jamais été, sans décor ni budget, mais avec une folie et une candeur que la télé n'a plus jamais retrouvées par la suite —, j'ai donc pu dès la tendre enfance me laisser gagner par l'univers immense et surréaliste de ce génial saltimbanque du verbe. Avant même de comprendre de quoi il parlait exactement, je me suis fait une idée, totalement imaginaire, d'une foule de réalités bien trop complexes pour qu'on songe à les expliquer à un jeune enfant. Sol m'a intéressé à l'économie avec *Le Bout d'jouet*, au drame de l'isolement social et à l'érotisme (oui, les deux dans le même emballage!) avec *Le Solide à terre*, à l'histoire de l'Amérique du Nord avec *Les Cadeaux*, à la politique fédérale avec un monologue dont le titre m'échappe

mais où des candides libérables, conservateurs, bornéo-d'omoplates et crétinistes nous livraient dans des discours enflammés leur opinion sur la confiture, de moins en moins économique, et le produit national, de plus en plus brut. « Mais qui, qui paiera le compte de l'amère loi? » nous lançait l'un d'eux qui rêvait de devenir dépit, puis sinistre, avant de terminer sa brillante carrière au sauna! Et que dire des *Œufs limpides*, un texte qui, avec le sport pour prétexte, nous servait une incroyable fantaisie sur la politique internationale, où histoire et actualité formaient un savoureux mélange, les *Amis Ricains* débarquant à l'invitation des Grecs dans les « ruines toutes neuves » helléniques avec une nouvelle discipline, le « lancement du dixième populaire », et les Rustres, leur grande soviétique autour du cou, nous initiant au lancer du marteau par-dessus la fosse? Sans compter les concurrents de l'Égypte, qui essayaient tant bien que mal de courir de profil! À 10 ou 12 ans, je savais par cœur chacun des monologues de cet enregistrement. Et je peux dire aujourd'hui que Sol a puissamment contribué à former à la fois ma conscience du langage et ma conscience sociale. Je n'aurais pu rêver de meilleur maître. Merci, Marc Favreau.

Vincent Collard
Montréal

Écrivez-nous!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

TÉMOIGNAGE

Les aidants naturels à bout de souffle

Bianca Battistini

L'auteure est une aidante naturelle pour trois membres de sa famille. Elle habite Sherbrooke.

La semaine dernière, dans les reportages sur Claude Léveillé et Gilles Carle, nous étions plusieurs aidants naturels à nous être reconnus. Nous avons hoché la tête, respiré profondément, fermé les yeux puis versé une larme...

Nous, les aidants naturels, nous sommes fatigués et bien souvent isolés. On dit que sur 20 % des gens de plus de 65 ans qui ont des problèmes de santé ou de vieillissement, 5 % sont en centres de longue durée (CHLSD) et 15 % sont maintenus à domicile grâce à des aidants naturels. Et que nous sommes majoritairement des femmes entre 35 et 55 ans. C'est mon cas.

Moi j'aime mes parents et je sais qu'ils ont une peur bleue d'être « placés ». Que ce soit mon père de 83 ans, chancelant, ou ma mère malade et son mari qui souffre d'Alzheimer, ils cachent leur réalité. Et nous, aidants naturels, pour tenter de respecter leur volonté, nous vendons ou hypothéquons nos biens, nous perdons nos emplois, nous revenons dans notre ville pour veiller sur eux, alors que le système ne fait pas grand-chose.

L'annonce récente du ministre Couillard, (même si je respecte cet hom-

me plus que tout autre politicien), me fait tout simplement rire... ou devrais-je dire pleurer! À bout de souffle, j'ai contacté le CLSC de ma région, il y a un mois, toute en pleurs, car mon père et ma mère, hospitalisés, devaient revenir à la maison et cela impliquait entre autres un changement de pansements et divers soins. Sauf que moi, je dois travailler pour payer mes comptes!

Le CLSC est extraordinaire au chapitre de l'aide psychologique aux aidants. J'ai reçu l'aide morale de M^{me} Sylvie Rousseau (évaluation), au CLSC, sauf qu'elle n'a pas le budget requis pour envoyer plus qu'un infirmier aux trois jours s'occuper des pansements. Oui, j'ai la popote roulante maintenant, le midi, mais il faut que mes parents paient! Si on veut de l'aide au ménage ou pour les soins d'hygiène personnelle, il faut payer! Finalement, le CLSC représente un tas de bonnes personnes qui nous donnent des listes de numéros de téléphone d'organismes communautaires et d'associations qui vont venir aider pour maintenir les gens à domicile. Mais moyennant rétribution.

Si je n'aimais pas mes parents, je les enverrais dans le système (en établissement) à 60 000 \$ chacun par année, ce qui coûterait à l'État, 180 000 \$ par année. Mais on me refuse le peu d'aide que je demande, ce qui me permettrait de tra-



La situation que vit Chloé Sainte-Marie avec son conjoint Gilles Carle illustre une problématique qui est loin d'être unique. L'auteure déplore le manque de moyens mis en œuvre pour appuyer les aidants naturels.

vailler raisonnablement sans avoir à tout vendre pour demeurer disponible pour eux. Qui fera de même pour moi, le temps venu? Je me retrouverai dans le système à mon tour. Est-ce vraiment ce que veut le gouvernement du Québec?

Merci quand même aux travailleurs du SADPA (soins à domicile pour personnes âgées) du CLSC de Sherbrooke. Vous pleurez avec nous, à bout de souffle, sans budget pour agir...

OPINIONS

POINTS DE VUE

Histoire d'un jardin zoologique menacé

Gabriel Filteau, D. Sc.

Professeur émérite, Université Laval

Pourquoi refuse-t-on toujours l'aide de la Société zoologique de Québec? C'était à la demande du gouvernement, huit mois après la mise sur pied d'une ferme modèle d'élevage d'animaux à fourrure, qu'un petit groupe bénévole de naturalistes de cœur, sinon de formation, proposait de faire de cette ferme le germe d'un zoo bien québécois. Avec l'appui enthousiaste du gouvernement, de biologistes, vétérinaires, paysagistes, comptables, architectes, la société s'incorporait en Société zoologique en 1932.

En quelques mois, on a vu surgir des enclos, des cages, des volières; les animaux arrivaient dès que les abris étaient prêts. Pour marquer ses débuts au Jardin, la Société lui fait don d'un mâle totémique qui fait aussitôt l'admiration des visiteurs. Ils affluent et en redemandent au point que,

12 ans plus tard, le ministre responsable suggère à la Société de charger un droit d'entrée (0,10\$ par adulte les jours de fête), de le percevoir et d'en administrer elle-même les recettes pour l'amélioration du Jardin et la poursuite des activités éducatives de la Société.

En effet, on peut résumer la contribution matérielle de la Société au Jardin d'alors en disant que la très grande majorité des abris pour les animaux, y compris les bassins et les grandes volières, le pavillon des fauves et des primates, l'enclos extérieur des chimpanzés, l'aménagement des étangs, des terrasses du jardin français, des pelouses, des serres, des stationnements a été réalisée grâce à l'initiative, l'impulsion et le travail bénévole des membres de la Société, sans oublier la construction et l'exploitation des restaurants et du comptoir-souvenirs.

Mais le plus grand fleuron de la Société, ce sera le rôle d'éducation aux

sciences naturelles qu'elle remplit depuis la fondation du Jardin, aussi bien à l'extérieur, dans les écoles et dans le public, que sur le site même du zoo: animation, visites guidées, concours pour les jeunes, causeries, conférences à la radio et à la télévision, soirées zoologiques, brochures, tracts, les «Carnets de zoologie» de la Société, livres, disques, cassettes, diaporamas, films. Ces dernières activités permettent alors de donner des bourses d'études avancées et de patronner des recherches en biologie. Et ce n'est là qu'un échantillon bien restreint de toute l'activité éducative de la Société qui lui a valu une reconnaissance nationale et à l'étranger.

Enfin, soulignons qu'en 1992, la Société met sur pied un service d'accueil aux visiteurs du Jardin grâce à la collaboration de quelque 75 bénévoles (plus de 100 en 1994) qu'elle avait recrutés. Elle lance en même temps une Loto Zoo qu'elle reprend l'année suivante. La vente des «gratteux» permettra d'inaugurer, à l'été 1994, une zoomobile ou train baladeur sur le site du Jardin.

En résumé, la Société zoologique peut affirmer que, pendant 63 ans, elle a joué un rôle moteur dans l'édification du zoo, elle a été la grande responsable de l'éducation et elle a toujours été reconnue ouvertement comme le partenaire principal du Jardin.

La Société fut contrainte en 1994 d'acquiescer le zoo pour en éviter la fermeture (le gouvernement d'alors avait décidé de la privatiser). Le nouveau gouvernement, élu à l'automne de la même année, annula la vente et en confia la gestion à un nouvel organisme créé pour la circonstance, la Société des parcs de sciences naturelles.



«Il est vrai que le milieu de l'enseignement public est en crise réelle. Pas besoin d'en rajouter dans la fiction.»

La SRC doit mettre fin à l'émission «Virginie»

Jacques Lemieux

L'auteur est professeur au département d'information et de communication de l'Université Laval

(À Sylvain Lafrance, Société Radio-Canada)

Il y a quelques mois, nous quittait prématurément Jean-Pierre Desaulniers, professeur de communication à l'UQAM et analyste de premier ordre de la télévision québécoise. Desaulniers avait notamment conseillé le Musée de la civilisation du Québec lors de la tenue de l'exposition *Télorama* (1996 à 1998), pour laquelle il avait produit un texte général de présentation très bien fait, intitulé *De «La Famille Plouffe» à «La Petite Vie»* (Fides, 1996). Desaulniers y démontrait de façon particulièrement convaincante la fonction identitaire de la fiction télévisuelle et son apport positif aux débats publics, par la transposition dans l'imaginaire des enjeux sociaux de la vie quotidienne ou du devenir collectif.

Dans ce type de programmation, la télévision de la SRC a depuis ses origines joué un rôle de leader. Elle continue de le faire cette saison, avec des émissions novatrices comme *Rumeurs*, *Cover Girl*, *Minuit le soir*, *Les Invincibles*,

Les Bougon, ou avec des productions plus «classiques» comme *Providence*. On peut toutefois se demander pour quelle raison la SRC continue de mettre à l'affiche la désolante série qu'est devenue *Virginie*! Au départ, ce téléroman quotidien avait l'originalité de décrire le milieu de l'enseignement et ses défis; mais la dramatique s'est graduellement déglutée, pour sombrer dans un mélodrame de plus en plus sirupeux et caricatural.

Il est vrai que le milieu de l'enseignement public, victime de bureaucrates déconnectés et de politiciens démagogues, vit une crise réelle. Pas besoin d'en rajouter dans la fiction, en dépeignant les enseignants comme des malades mentaux ou des obsédés sexuels, ou les polyvalentes comme des «cours des miracles» ou s'agitent danseuses nues, notards criminels et religieuses nymphomanes!

Sans doute l'auteur de cette série, qui démontre de réels talents de créatrice ou de productrice dans d'autres réalisations, a-t-elle, dans celle-ci, perdu le fil de son inspiration. Il serait temps que la SRC «tire la pique» à l'émission *Virginie* et investisse le budget ainsi épargné dans une production plus conforme à sa mission de diffuseur public.



«La Société zoologique peut affirmer que, pendant 63 ans, elle a joué un rôle moteur dans l'édification du zoo.»

DÉBAT SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Il n'y a pas qu'une solution unique à l'avenir des églises

Gilles Routhier

Professeur titulaire, faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval

Personne ne niera que l'Église catholique connaît une phase de purification qui éclaircit ses rangs. Les édifices religieux sont de moins en moins fréquentés et rien n'indique que la situation n'évolue radicalement dans un proche avenir.

Aussi, la conservation de ce patrimoine ne va pas de soi, si bien qu'un débat s'est ouvert afin de trouver des solutions aux problèmes posés par cette situation. Pour certains, la solution semble toute indiquée: le sauvetage de ce trésor patrimonial passe par l'appropriation des édifices religieux par la collectivité québécoise. Il faudrait nationaliser ou privatiser tout ça. Cette conclusion nous semble bien hâtive et procède d'un raisonnement discutable.

Le débat actuel sur le patrimoine religieux sert aussi de couverture à un autre débat portant sur la place de l'Église catholique dans la société. La question du patrimoine religieux est une question trop importante pour que ce débat soit le prétexte pour régler une autre question qui mérite d'être discutée pour elle-même.

UN DÉBAT QUI REPOSE SUR UNE FAUSSE ÉVIDENCE

Le débat repose sur un présupposé qui tient de la chimère ou de la futurologie, à savoir que l'Église catholique est entrée dans un processus irréversible de déclin. La sécularisation lui aurait assénée un coup fatal et toutes les entreprises pastorales actuelles ne seraient que les derniers sursauts du mourant. Moribonde, l'Église laisse un bel héritage et, comme elle ne semble pas avoir de descendants, il faut s'assurer que ce patrimoine ne passe entre des mains étrangères. Au chevet de la mourante se déclare un héritier naturel, la société québécoise, qui aurait payé pour la construction de tous ces lieux de culte qui lui appartiendraient de ce fait.

Ce qui tient lieu d'évidence a pourtant bien peu de solidité au regard de l'histoire du christianisme. Ce ne serait pas la première fois que l'on tiendrait pour morte l'Église et j'ai visité plusieurs églises en Europe, aujourd'hui lieux de culte, qui ont été converties un jour en grange, en écurie ou en hangar, à la suite d'événements révolutionnaires, et l'on croyait que c'était là leur destin définitif.

La futurologie est la plus inexacte des sciences et je ne me fierais pas trop aux oracles actuels qui décrètent

la fin du catholicisme. Il y a en a trop qui, depuis plus d'un siècle, annoncent la mort de Dieu pour que ce propos soit encore crédible.

L'hypothèse de la sécularisation est aujourd'hui abandonnée par les sociologues et, plutôt que la sécularisation, on assiste au retour des religions et à «La revanche des dieux» ou, comme l'observait l'Ethics and Public Policy Center, à la désécularisation du monde et à la résurgence de la religion. Les chercheurs qui suivent depuis les années 1960 l'évolution des valeurs et de la religion chez les jeunes Européens constatent pour la première fois une inversion des tendances à l'égard du religieux.

Les fausses évidences postulant la fin du catholicisme ne peuvent fonder la politique sur les biens religieux. Certes, sur un horizon de 30 ans, l'Église catholique n'est pas en mesure d'occuper tous les édifices qu'elle possède et n'a pas les moyens de les entretenir tous. Mais il ne faudrait pas se laisser fasciner par les oracles annonçant la fin du catholicisme ni enchanter par des pronostics qui sont à peine plus certains que l'horoscope.

La futurologie est la plus inexacte des sciences et je ne me fierais pas trop à ceux qui décrètent la fin du catholicisme

Plutôt que de se nourrir de prêts-à-penser, le débat actuel a besoin d'être alimenté par une réflexion approfondie sur la situation présente et les moyens d'en affronter les défis.

UN SOPHISME

Lorsqu'il s'agit d'imaginer des solutions pratiques, on passe de la supposée propriété collective des églises à leur usage collectif, conférant sans autre discussion la fonction de patrimoine de la nation à ces édifices qui, jusque-là, avaient une autre fonction. Ce qui s'appelle «église» et «art sacré» s'appelle désormais «patrimoine» et «lieu de mémoire». Ce changement d'identité sans autre débat s'adosse à un sophisme: ce qui est la propriété de tous doit être à l'usage de tous.

Ce raisonnement a le défaut de faire l'impasse sur la fonction de ces lieux qu'on déclare «propriété collective». Pour prendre un exemple trivial, les garages municipaux, bien que payés par tous, n'en sont pas pour autant ouverts à tous les mécaniciens en herbe



Il ne faut pas minimiser non plus le rôle joué par les églises dans les domaines de l'économie sociale, de la solidarité et de l'entraide, de la vie associative et communautaire des localités et des villes.

voulant y faire leur vidange d'huile! Il faudra donc éviter les courts-circuits du raisonnement et aborder de front la question de la fonction de ces édifices plutôt que de la croire réglée par une déclaration de propriété collective qui laisse ouverte et non résolue la question de la fonction à donner à ces édifices. Plutôt que de reformer le débat, il faut l'ouvrir et discuter des fonctions compatibles avec ces édifices construits pour la célébration du culte chrétien.

Le modèle français dont on se réclame souvent à l'avantage de la clarté à ce chapitre: les lieux de culte, propriétés de l'État français, ne sont affectés qu'aux cultes des Églises et ne sont pas disponibles aux usages que les citoyens qui paient pour leur entretien voudraient en faire.

UN MANQUE D'ANALYSE APPROFONDIE

Les chiffres avancés sur le nombre de lieux de culte vendus ou désaffectés n'ont pas permis de clarifier le débat, tant ils sont contradictoires. Il est donc urgent de disposer d'un inventaire crédible, si l'on veut discuter sérieusement de la question. De même, les chiffres avancés sur l'usage et la fréquentation des lieux de culte sont tout aussi approximatifs, puisqu'on considère que leur usage se limite au nombre de personnes fréquentant la messe dominicale, ce qui est réducteur.

Il faut, en plus d'élargir aux autres usages culturels (funérailles, mariage,

baptême, etc.), prendre en compte les autres usages paroissiaux et les usages communautaires ignorés dans les débats actuels. On fait l'impasse sur les activités caritatives et celles liées à l'intelligence de la foi des chrétiens, activités ouvertes aux tout-venants et hébergeant des personnes aux options différenciées. Déclarer que les églises ne servent qu'à une petite poignée de personnes et quelques heures par semaine, c'est faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi.

Il ne faut pas minimiser non plus le rôle joué par ces lieux dans les domaines de l'économie sociale, de la solidarité et de l'entraide, de la vie associative et communautaire des localités et des villes. Cela est encore trop peu étudié et nous devons avouer notre ignorance à ce chapitre, ce qui ne contribue pas à prendre des décisions avisées.

Il n'y a pas de positions neutres et de prises de position dépourvues d'intérêt. Il faudrait sérier les intérêts idéologiques et économiques en cause, intérêts rarement avoués, parfois inavouables. Les biens de l'Église catholique seront des proies convoitées par les développeurs de tout acabit.

Le patrimoine, dans le cas, n'est pas que «religieux» ou «artistique». Il est d'abord foncier et immobilier et toute opération de revalorisation de ce patrimoine profitera à quelques-uns qui attendent la bonne affaire. Des collectivités ou des particuliers regarderont avec envie ces biens fon-

ciers de grande valeur et les intérêts économiques évidents.

Pouvons-nous, à l'occasion de ce débat, lever le voile sur ces intérêts qui n'avancent pas à visage découvert et manipulent parfois l'opinion. Il y a de gros sous en jeu et l'on fait davantage valoir les dépenses que la prise en charge des édifices religieux occasionnerait que les profits juteux que certains pourraient en tirer.

Ce débat est important pour notre société, nos villages et nos villes et on ne peut régler le problème en n'avancé qu'une seule solution. La question ne se pose pas partout de la même manière et il faudra inventer des solutions correspondantes aux différents milieux. Certains lieux de culte, pourront être remis à la collectivité et être affectés à d'autres fonctions, notamment pour des célébrations civiques ne revêtant pas de caractère religieux, moyennant une véritable désacralisation. D'autres pourront, pour une période de 30 ans, être donnés en location sous mode de baux emphytéotiques, préservant l'avenir que personne ne peut prévoir.

D'autres seront conservés et leur usage revu moyennant certains aménagements qui favoriseront une mixité de fonctions, d'autres enfin seront conservés, ce qui n'exclut pas, dans des cas définis, un apport de fonds publics pour leur sauvegarde et leur entretien. Une approche pragmatique nous préservera des solutions inspi-ées par des présupposés idéologiques rigides.

L'avenir du centre de congrès régional de la Gaspésie passerait par l'hôtel Baie bleue

L'hôtelier Richard Gingras dit avoir déjà signé un document de partenariat en ce sens avec un investisseur intéressé

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Le centre de congrès régional de la Gaspésie a fait d'autres pas vers sa réalisation à Carleton, à la suite d'une entente intervenue en fin de semaine entre le propriétaire de l'hôtel Baie bleue, Richard Gingras, et un partenaire gaspésien, temporairement anonyme mais désirant prendre le contrôle du complexe hôtelier et devenir partenaire avec la Corporation chargée d'établir le centre de congrès.



Richard Gingras et sa femme, Nicole

Richard Gingras a indiqué au SOLEIL hier qu'il cherchait depuis plusieurs années un partenaire pour alléger sa tâche en Gaspésie et assurer une relève. Il croit avoir trouvé ce partenaire, intéressé de surcroît à s'associer à la Corporation du centre de congrès de la Gaspésie.

« Ça prend quelqu'un qui va investir de l'argent afin de travailler avec intérêt. Je vais l'appeler partenaire quand je verrai le chèque. Un document, ça se signe, et nous l'avons signé. Il a l'intention de se commettre. S'il veut prendre le contrôle, je n'ai aucun problème avec ça. Lui, il est intéressé par le centre de congrès », précise M. Gin-

gras, qui dit qu'il revient à son partenaire de s'identifier.

Richard Gingras a déjà été associé à la Corporation du centre de congrès régional de la Gaspésie, mais le partenariat est tombé à l'eau en 2003, notamment parce que la Société générale de financement (SGF) s'est retirée des projets touristiques.

CONCEPT BORD DE MER

La présidente de cette Corporation, Elaine Bernier, se dit très optimiste au sujet des chances de réalisation du centre de congrès, puisqu'une entente se profile entre son organisme et un hôtelier, celui de Baie bleue en l'occurrence. Elle voit l'association entre Richard Gingras et son partenaire anonyme comme un fait accompli et parle du concept général retenu pour le centre de congrès.

« Le centre de congrès respectera le concept bord de mer que tout le monde préconisait. Nous cherchons maintenant à construire le centre sur un étage. Le bord de la mer nous procurera un avantage concurrentiel énorme. Nous avons d'autres petites idées

pour renforcer la notion de destination balnéaire à Carleton, tant pour les congressistes que pour les touristes. Nous pourrions y intégrer l'information touristique, par exemple », analyse M^{me} Bernier.

Le centre de congrès sera aménagé là où se trouvent deux sections de motel de l'Hostellerie Baie bleue situées sur la plage. Ces unités seront démolies ou démenagées. Les actionnaires de l'hôtel devront investir dans la réfection de 60 chambres pour leur conférer un statut « quatre étoiles ».

Le centre de congrès coûtera autour de 9,2 millions \$, soit 2 millions \$ de plus qu'à l'occasion de son annonce en décembre 2001, alors que le financement était sécurisé. Il l'est toujours pour 7,2 millions \$, et Québec serait disposé à ajouter 900 000 \$.

Elaine Bernier estime maintenant pouvoir signifier aux gouvernements fédéral et provincial que la Corporation met de l'avant un projet solide. Elle devait le faire avant le 31 décembre. Les trois dernières semaines ont été marquées par le désistement de la famille Ouellette du projet.

RIVIÈRE-DU-LOUP Congé de hausse de taxes foncières en 2006

L'essor économique de la Ville permet aux élus d'augmenter leurs salaires

MARC LAROCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les contribuables de Rivière-du-Loup profiteront en 2006 de l'essor économique que connaît leur ville. La taxe foncière restera ainsi à 1,37 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le maire, Jean D'Amour, avoue que ce budget, son septième, est le plus beau qu'il ait eu à présenter. Lui-même aura une hausse salariale de 13 614 \$.

Le salaire du maire passera ainsi à 52 707 \$. « Je n'ai pas l'impression de voler personne. C'est raisonnable et moins élevé que d'autres villes de même taille. À Rimouski par exemple, le maire touchera 80 000 \$ », affirme M. D'Amour, qui, depuis son élection, a toujours travaillé à temps complet pour l'administration publique.

« En six ans, il est entré pour 60 millions \$ à Rivière-du-Loup en subventions et travaux. » La rémunération de l'ensemble des membres du conseil de cette localité de quelque 20 000 citoyens sera indexée selon l'indice des prix à la consommation.

L'essor économique permet à Rivière-du-Loup de réaliser des revenus supplémentaires naturels (sans augmentation de taxes) de 357 000 \$. La hausse des revenus de 6,3 % est attribuable principalement à la construction. Les dépenses de fonctionnement atteignent 19,6 millions \$, une hausse de 5,79 %. « Ça augure bien, puisque celles-ci augmentent moins que nos revenus », dit le maire. Il ajoute qu'avec ce budget, le conseil jette les bases du Rivière-du-Loup de 2015.

« Il faut gérer le développement en nous propulsant 10 ans en avant. Avec nos 1700 terrains disponibles, l'agrandissement de l'usine de filtration (5,9 millions \$) et la phase 3 du parc industriel, nous sommes rendus là », dit-il. Aucune augmentation pour l'eau (225 \$) et les égouts (70 \$). Le budget 2006 est de 24 millions \$, une hausse de 1,5 million \$ par rapport à 2005. Celui-ci s'inscrit dans la poursuite des efforts amorcés pour soutenir le développement sous tous ses aspects.

« Nous devons maintenir un niveau de taxation concurrentiel, contrôler notre endettement et avoir un climat propice à l'injection de capitaux pour créer de l'emploi en favorisant l'épanouissement de la collectivité », note M. D'Amour.

LES DÉCHETS PLUS CHERS

Si la taxe foncière demeure la même, celle concernant la cueillette des déchets subit une augmentation de 30 \$, passant de 85 \$ à 115 \$. « On se rembourse ce que l'on s'est emprunté en ce qui a trait à l'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire. Il faut aussi dire que les coûts de la cueillette des déchets ont aussi augmenté. »

La dette s'établit à 33 millions \$, et se divise comme suit : 26 millions \$ à la charge des contribuables, 3,6 millions \$ aux gouvernements et 3,5 millions \$ en taxes de secteurs. Une somme de 2,6 millions \$ est prévue à sa réduction pour la prochaine année.

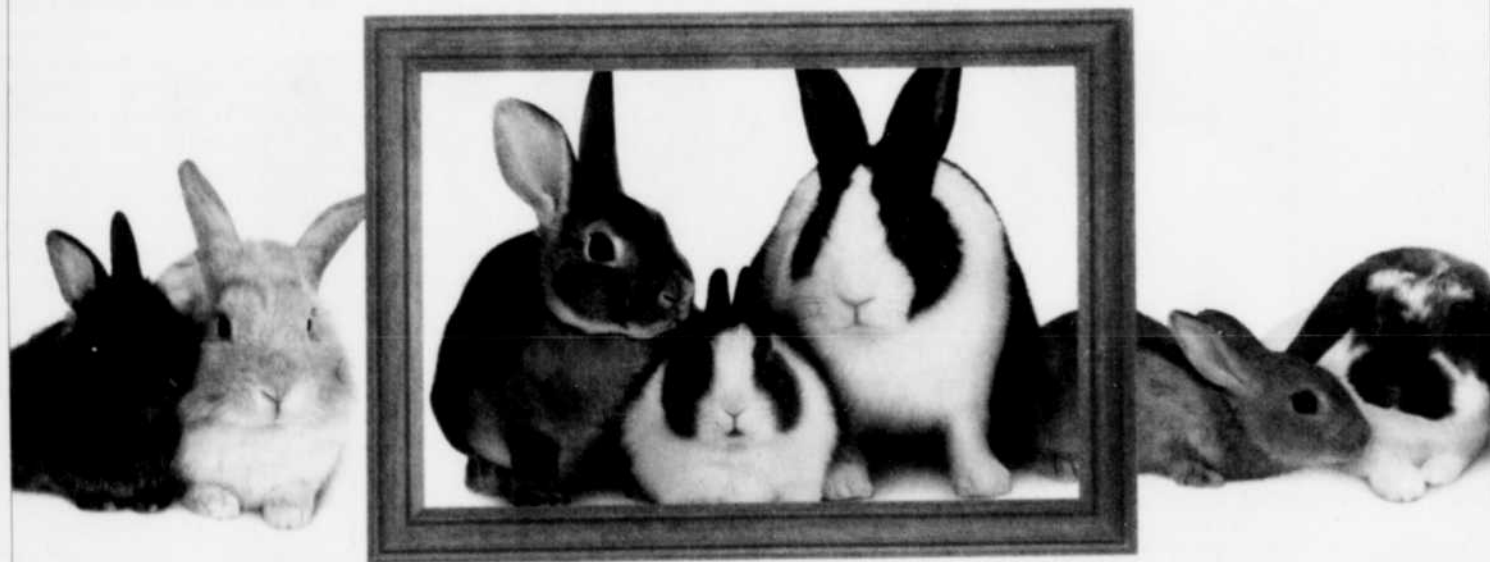
Le pourcentage du budget affecté à la dette passe de 19,58 % à 18,9 %, à cause de la baisse des taux d'intérêt. Aussi, 946 800 \$ seront affectés aux immobilisations à même les revenus, pour diminuer progressivement la pression fiscale sur le taux d'endettement.

Parmi les projets prévus au plan triennal d'immobilisation, notons le prolongement du réseau d'aqueduc sur Fraserville, la réfection des entrées ouest et sud de la ville, l'amélioration des terrains sportifs et le prolongement des services en vue de la phase 3 du parc industriel.

Panneaux convoités

■ BAIE-COMEAU — Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC Manicouagan ont récemment été mis au fait d'une vague de vols de panneaux arrière de camionnettes, survenus aux quais de Godbout et de Baie-Comeau. Les voleurs profitent du fait que les véhicules passent quelques jours au quai pour se servir. La SQ suggère aux gens de se stationner le plus près possible des bâtiments et d'enlever leur panneau arrière, ou de le munir d'une serrure. Les policiers invitent toute personne ayant de l'information sur ces vols à les contacter, de façon confidentielle, au 310-4141. Steve Paradis (collaboration spéciale)

Avec les amis, la famille s'agrandit.



Forfaits Parlez Famille

Les appels locaux illimités entre abonnés TELUS Mobilité font maintenant partie des forfaits famille.*

- BEAUCOUP de minutes à partager incluses
- Appels illimités la nuit et le week-end
- Achetez un téléphone et obtenez-en un GRATUITEMENT*

Les forfaits Parlez Famille sont offerts à partir de seulement 35 \$ /mois.*



Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

FUTURE SHOP

BRICOLAGE

STY

teleplus

Dominion

mege

Home

telus

*L'offre d'appels illimités TELUS à TELUS s'applique aux appels locaux entre appareils TELUS Mobilité. S'applique certains téléphones à la signature d'un contrat de 3 ans. *Les taxes, les frais d'interurbain et d'international, les frais pour les services pérennes à l'usage, les frais mensuels d'accès au 310-4141 et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 exclus sont en sus par utilisateur. © 2005 TELUS Mobilité

LE MONDE

EN BREF

IRAK

Américain exécuté ?

■ LE CAIRE, Égypte — L'Armée islamique de l'Irak a diffusé hier dans un site Internet un enregistrement vidéo montrant l'exécution par balle d'un homme, l'otage américain Ronald Schultz. La vidéo, dont l'authenticité n'a pas été établie, ne montre toutefois à aucun moment le visage de la victime, qu'il est impossible d'identifier formellement. L'homme exécuté était agenouillé dos à la caméra, les mains liées dans le dos et les yeux recouverts d'un bandeau portant une inscription en arabe. L'Armée islamique en Irak, qui l'avait enlevé début décembre, présentait Ronald Schulz, 40 ans, comme un conseiller de sécurité du ministère irakien du Logement. Selon sa famille et ses amis, Ronald Schulz était électricien, travaillant dans le monde entier pour diverses entreprises. *AP*

ITALIE

Exit le banquier

■ ROME — Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, qui fait l'objet d'une enquête judiciaire, a remis hier sa démission. Le Conseil supérieur de la banque centrale italienne annoncerait aujourd'hui s'il entérine formellement ce départ. Nommé en 1993, le gouverneur Fazio est soupçonné par la justice italienne d'abus de pouvoir et de délit d'initié dans l'affaire du rachat de la banque Antonveneta, pour lequel deux firmes étaient en compétition. M. Fazio aurait utilisé sa position pour favoriser la Banque populaire italienne au détriment de la société de portefeuille néerlandaise ABN Amro. *AP*



Antonio Fazio

FRANCE

Une leçon du pape

■ CITÉ DU VATICAN — Benoît XVI est revenu hier sur les violences urbaines en France qui invitent à «prendre en considération les requêtes des jeunes». Le pape a souligné l'importance de «remercier» les travailleurs immigrés et leurs descendants, devenus pour la plupart aujourd'hui «des Français à part entière». Le souverain pontife a reçu hier matin le nouvel ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, Bernard Kessedjian. À cette occasion, il a rappelé que la France venait de «vivre une période difficile sur le plan social, faisant apparaître la profonde insatisfaction d'une partie de la jeunesse». *AP*

MAURITANIE

Illégaux naufragés

■ NOUAKCHOTT — Une embarcation transportant des clandestins africains qui tentaient d'atteindre les îles Canaries en Espagne a chaviré au large de la Mauritanie, faisant au moins quatre morts, tandis que 26 autres personnes sont portées disparues, selon les autorités mauritaniennes hier. Quatorze personnes ont été secourues après le naufrage survenu samedi. Le bateau avait quitté la côte mauritanienne près de cette ville, avec à bord 44 ressortissants originaires du Sénégal, du Mali, du Nigeria, de la Guinée et de la Guinée-Bissau. *AP*

TCHAD

Jusqu'au Soudan

■ ADRE — L'armée tchadienne a «poursuivi» dimanche en territoire soudanais les rebelles tchadiens qui avaient attaqué la ville d'Adre, et s'est ensuite repliée. Selon le général tchadien Kalifa Weddeye, les rebelles du Rassemblement pour la démocratie et la liberté (RDL), récemment apparus, sont arrivés dimanche matin à Adre, dans l'extrême est du Tchad à la frontière avec le Soudan, «à bord de 50 véhicules». *AFP*

CALIFORNIE

Cadeaux sans armes

■ LOS ANGELES — Apportez vos revolvers, repartez avec des bons d'achat pour des cadeaux de Noël : la police de Compton cherche par ce moyen à réduire le nombre d'armes à feu en circulation dans cette ville ravagée par la guerre des gangs. L'opération «Armes contre cadeaux», qui se déroule tous les samedis depuis le 10 décembre et jusqu'à la veille de Noël, a déjà permis de collecter 224 armes à feu. *AFP*

Bush poursuivra ses écoutes clandestines

■ WASHINGTON (AFP et AP) — Le président George W. Bush a déclaré hier qu'il continuerait à autoriser des écoutes aux États-Unis sans mandat de la justice au nom de la guerre contre le terrorisme, malgré la polémique croissante provoquée par la récente révélation de ces pratiques.

Loin de faire acte de repentir, le président a annoncé lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche qu'une enquête était en cours pour savoir qui avait divulgué l'existence de ces écoutes, un acte «honteux» qui, selon lui, «aide l'ennemi».

L'administration Bush, déjà malmenée à cause des moyens employés contre le terrorisme, l'est encore plus depuis la parution vendredi d'un article du *New York Times* dévoilant que le président a ordonné, après les attentats du 11 septembre 2001, la mise sur écoute de plusieurs centaines, peut-être plusieurs milliers de personnes aux États-Unis sans acte formel de la justice.

«J'ai réautorisé ce programme plus de 30 fois depuis les attaques du 11 septembre et j'ai l'intention de le faire aussi longtemps que notre nation est confrontée à la menace persistante d'un ennemi qui veut tuer nos citoyens américains», a-t-il déclaré.

«Est-ce légal ? (...) La réponse est : absolument», a-t-il affirmé.

La mise sur écoute de communications téléphoniques ou électroniques au départ des États-Unis vers l'étran-

ger sans mandat judiciaire constitue une rupture dans la pratique du renseignement américain. Ce dernier continue ainsi à demander des mandats pour espionner les communications purement américaines.

ENQUÊTE EN GESTATION

L'opposition démocrate a réclamé l'ouverture d'une enquête. Le président de la commission judiciaire du Sénat, le républicain Arlen Specter, a dit avoir l'intention de procéder à des auditions alors que l'administration Bush fait déjà face à d'embarrassantes allégations sur l'existence de prisons secrètes ou l'usage de la torture contre de présumés terroristes.

«L'article 2 de la Constitution me donne la responsabilité et l'autorité nécessaires pour accomplir cela et, après le 11 septembre, le Congrès des États-Unis m'a aussi accordé d'avantage d'autorité pour utiliser la force militaire contre Al-Qaida», a répondu M. Bush. Selon lui, la «nouvelle menace (exigeait) de nous que nous pensions et que nous agissions différemment». Il a souligné que la mise en œuvre de ces écoutes faisait «l'objet d'un

réexamen détaillé environ tous les 45 jours» et que les chefs de file du Congrès avaient été informés plus d'une douzaine de fois.

Par ailleurs, ce programme, mené par la très secrète agence de Sécurité nationale (NSA, aussi surnommée «grandes oreilles» des États-Unis), ne «visait (que) ceux ayant des liens connus avec Al-Qaida», a-t-il assuré.

«Nous sommes en guerre», a-t-il insisté, au cours d'une conférence de presse où il s'est présenté en chef de guerre beaucoup moins conciliant avec ses adversaires politiques qu'au cours des derniers jours.

«Mon avis personnel est qu'il est honteux de dévoiler ce programme très important en temps de guerre. Le fait que nous parlions publiquement de ce programme aide l'ennemi. L'espionnage américain avait perdu la trace d'Oussama ben Laden, alors sur écoute, à cause d'une telle polémique et de révélations dans la presse, à la fin des années 90, a-t-il argumenté.

Il a aussi dénoncé vigoureusement le blocage «inexcusable», au Sénat, de la reconduction du Patriot Act, un ensemble de lois octroyant des moyens accrus aux forces de l'ordre dans les enquêtes antiterroristes. Le projet de loi a été adopté par la Chambre des représentants mais les sénateurs démocrates s'opposent au texte, jugeant trop importants les pouvoirs conférés au gouvernement.

PRISES D'OTAGES DES PLUS CRUELLES AU MEXIQUE



Cette photo diffusée hier par une organisation non gouvernementale (ONG) du Mexique, le Conseil des citoyens pour la sécurité publique, montre une femme non identifiée mais ligotée dans le coffre d'une voiture et libérée en 2005 par la police après une prise d'otage à Mexico, la capitale. L'ONG affirme que les preneurs d'otages dans la capitale tuent ou torturent de plus en plus leurs victimes, faisant des prises d'otages au Mexique plus meurtrières qu'en Colombie, jusque-là le pire pays en ce domaine.

Des anciens de Saddam libérés par Washington

■ BAGDAD (d'après AFP) — La liste chiite conservatrice est en tête à Bagdad et dans le sud de l'Irak selon les premiers résultats officiels partiels des législatives, alors que des anciens responsables du régime de Saddam Hussein ont été libérés par les Américains.

Par ailleurs, le ministre du Pétrole a provoqué une crise politique en menaçant de démissionner si le gouvernement ne revenait pas sur la hausse du prix du carburant, qui a provoqué de nombreuses manifestations.

La liste de l'Alliance unifiée irakienne a remporté 58 % des voix, après le dépouillement de 89 % des urnes à Bagdad, qui doit envoyer 59 députés au prochain Parlement de 275 sièges.

La liste sunnite du Front de la concorde arrive en deuxième position avec 18,6 %, suivie de la liste du chiite laïc, Iyad Allaoui (13,5 %).

Au sud de Bagdad, zone majoritairement chiite, l'AUI arrive en tête dans les provinces de Babylone, de Karbala, de Najaf, de Zi Qar, de Missane et de Bassora et la liste Allaoui arrive en deuxième position.

La coalition kurde l'emporte pour sa part dans les trois provinces kurdes du nord du pays, Souleimaniyah, Dohouk et Erbil, avec notamment 89 % des voix dans la deuxième province après le décompte des voix de

93 % des urnes, selon la même source.

L'annonce de ces premiers résultats intervient alors que plusieurs figures de l'ancien régime irakien ont été libérées. «Huit détenus de très haute importance ont été relâchés samedi, dans le cadre d'un processus qui a commencé il y a plusieurs mois, et en plein accord avec le gouvernement», a déclaré le responsable américain.

Un avocat irakien a précisé que deux femmes, Houla Saleh Mehdi Amache et Rihaq Taha, surnommées «D'Anthrax» et «D'Germ» («Microbe»), figurent parmi les personnes libérées, dont le nombre, selon lui, est de 24.

La décision concernant ces personnes, contre lesquelles «rien n'a été retenu, était destinée à faciliter les relations avec eux dans le contexte des élections législatives». Les deux femmes étaient soupçonnées d'avoir travaillé au développement de programmes d'armements biologiques de l'ancien régime et avaient des responsabilités au sein du parti Baas.

Sharon sort de l'hôpital aujourd'hui

Benyamin Nétanyahou lui succède au Likoud

JÉRUSALEM (AP et AFP) — Du repos et des kilos en moins devraient suffire à Ariel Sharon pour se remettre d'un «léger» accident vasculaire cérébral et quitter l'hôpital aujourd'hui, selon ses médecins. Mais le premier ministre d'Israël et le parti qu'il vient de former s'en trouvent fragilisés pour les élections de mars.

L'état de santé du chef du gouvernement, âgé de 77 ans, soulève des questions sur son aptitude à diriger l'État hébreu s'il obtient un troisième mandat aux législatives anticipées du 28 mars. Cela ébranle aussi Kadima («En avant»), la formation centriste qu'il a fondée le mois dernier.

«Ari» représente la «pierre angulaire» de Kadima, soulignait la ministre de la Justice, Tzipi Livni, l'un des principaux membres du parti, qui notait néanmoins la présence d'autres adhérents de valeur, comme le ministre des Finances, Ehoud Olmert.

Kadima risque de perdre la tête des sondages, au grand bénéfice du Likoud (droite), qui organisait des élections primaires hier pour désigner son nouveau dirigeant.

Selon un sondage à la sortie des urnes, l'ex-premier ministre (1996-99) Benyamin Nétanyahou, 56 ans, a été élu avec 47 % des suffrages, contre 32 % au chef de la diplomatie, Sylvan Shalom, 15 % à Moshe Feiglin, de la faction d'extrême-droite du parti, et 6 % pour le quatrième candidat, le ministre de l'Agriculture, Israël Katz. Nétanyahou avait claqué la porte du gouvernement de coalition et rendu son portefeuille des Finances pour protester contre le retrait israélien de la bande de Gaza en septembre.

DE FAUCON À COLOMBE

Les Palestiniens suivent eux aussi l'évolution de la situation de près. Pour certains, Ariel Sharon reste associé aux massacres des camps libanais de Sabra et Chatila, en 1982, quand des miliciens avaient tué des centaines de réfugiés palestiniens avec l'accord tacite de Tsaïrah, entrée au Liban trois mois auparavant.

Le futur chef du gouvernement, alors ministre de la Défense, avait démissionné à la suite d'un rapport d'enquête officiel soulignant sa responsabilité; en outre, sa visite au Mont du temple, l'esplanade des Mosquées pour les Palestiniens, à Jérusalem, en septembre 2000, a marqué le début de la nouvelle intifada et, devenu premier ministre, Ariel Sharon s'est montré intransigeant avec les Palestiniens, refusant notamment de négocier avec leur président Yasser Arafat, mort il y a un an.

C'est ce même homme pourtant qui a décidé de mettre fin à la présence israélienne dans la bande de Gaza, malgré l'opposition farouche des «faucons» dont il faisait partie encore récemment. Il évoque désormais une reprise des négociations de paix avec les Palestiniens en cas de victoire électorale en mars, alors que Benyamin Nétanyahou se montre hostile à toute nouvelle concession territoriale aux Palestiniens.

Pétrolières prudentes après le scrutin bolivien

■ RIO DE JANEIRO (d'après AFP) — Les multinationales engagées dans l'exploitation du gaz et du pétrole se sont montrées prudentes mais disposées au dialogue hier au lendemain de la victoire du leader socialiste indigène Evo Morales lors des présidentielles en Bolivie.

Evo Morales, chef des planteurs de coca, devrait devenir le premier président indien de la Bolivie et répondre aux attentes des populations déshéritées du pays le plus pauvre d'Amérique du Sud. Morales a remporté 51 % des votes selon une estimation portant sur plus de 60 % des bulletins dépouillés.

Le futur président, que Washington entend juger «sur pièces», a semblé vouloir rassurer les compagnies étrangères hier en déclarant que son gouvernement «n'expropriera pas ni ne confisquera» les concessions des groupes œuvrant en Bolivie, pays dont la principale richesse est le gaz avec la deuxième réserve d'Amérique du Sud (1375 milliards de m³).

Son discours sur ce dossier sensible inquiète les multinationales parce qu'il est assez flou : pendant la campagne, il a promis une «nationalisation» du gaz alors que, selon les experts, il s'agit surtout de reprendre possession des terres où se trouvent les gisements. Le système actuel basé sur des

concessions serait maintenu moyennant une révision radicale des contrats pour que la part revenant à l'État soit beaucoup plus élevée qu'actuellement.

La principale compagnie présente en Bolivie, le groupe brésilien Petrobras, qui contrôle 14 % des réserves boliviennes, a fait un commentaire prudent sur la victoire de M. Morales. «Nous sommes en attente, nous ne spéculons pas», a déclaré Nestor Cervero, directeur des questions internationales. Il a rappelé que la compagnie avait conclu en 2003 une phase de gros investissements pour un total de 1,5 milliard \$US. «Les projets en vigueur se poursuivent, nous n'allons rien modifier. Nous attendons le nouveau gouvernement», a-t-il dit.

Lors d'une visite le 18 novembre au Brésil, M. Morales avait annoncé que s'il gagnait, son gouvernement reprendrait le contrôle des raffineries pétrolières actuellement aux mains de Petrobras et réviserait les contrats de concession.

